

FRAMONDE

Lettre électronique des départements de français dans le monde

27 mai 2016

AUF

- **APPELS À COMMUNICATIONS**
(congrès, colloques, rencontres, journées scientifiques)
- **APPELS À CONTRIBUTIONS**
(articles pour publications, revues, ouvrages collectifs)
- **APPELS D'OFFRES**
(financement de recherches, bourses de mobilité, expertise, emploi)
- **DEMANDES**
(recherche de co-direction, co-tutelle, orientation, informations localisées)
- **VIENT DE PARAÎTRE**
(nouvelles publications)
- **INFORMATIONS – RESSOURCES**
(publications en ligne, informations générales)

Table des matières

Appels à communications..... 5

L'écriture rhétorique des poètes augustéens, *Colloque organisé les 3 et 4 novembre 2016*, à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (France) par Hélène Vial *CELIS (Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique, EA 4280)* Équipe « Écritures et représentations de l'Antiquité et du Moyen Âge »5

Journée d'étude II : « Histoires de folles. Folie et genre dans les lettres et les arts » *Vendredi 18 novembre 2016* MSH de Clermont-Ferrand (France), Amphi 220 *Programme Genres littéraires et gender & Gradiva – Créations au féminin*6

Extensions du lexique – innovation linguistique, productivité morphologique et le rôle de facteurs liés au discours Université de Trèves, Allemagne, 17-18 novembre 2016.....7

Les terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie : représentations, formation, transmission *27-28 septembre 2016, Dijon – Beaune (France)* Organisation : MSH, TIL, CIMEOS9

La restauration de l'État de droit en période de post-transition en Afrique Colloque international de Ouagadougou, Université du Faso, Ouagadougou (Burkina Faso) 27, 28 et 29 octobre 2016.....9

Colloque international, Langue et territoire 3 *Université Ibn Tofaïl, Kénitra (Maroc)* 14/05/2017 – 19/05/2017.....12

DIACHRO VIII Strasbourg (France), les 2, 3 et 4 février 2017 14

Quelle formation grammaticale pour de futurs traducteurs ? *Université de Mons (Belgique)* 9-10 mars 201716

FRAMONDE, lettre électronique des départements de français dans le monde
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Informations compilées par : Stéphane Grivelet et Amélie Nadeau
Soumettre le contenu pour la prochaine lettre via : amelie.nadeau@auf.org

Consulter les archives sur www.framonde.auf.org

Poésie, littérature, philosophie : différences et interférences Université Dunărea de Jos de Galați, Roumanie, les 27-28 mars 2017 18

Appels à contributions..... 19

Synergies Chili, numéro 12, 2016 Inclusion et Exclusion dans nos sociétés contemporaines 19

Proposer un numéro thématique de *Linguisticae Investigationes* - *Linguisticae Investigationes. International Journal of Linguistics and Language Resources* 20

Bilan Sociologique et changements sociaux au Maghreb et en Méditerranée Bulletin Économique et Social du Maroc (BESM) 21

La littérature gambienne : bilan et perspectives - Appel à contributions pour un ouvrage collectif 23

Distances et médiations des savoirs *Numéro thématique « Certifications et badges en formation à distance, quelles réalités ? »* Coordonné par Pierre-Jean Loiret, Agence universitaire de la francophonie et Viviane Glikman, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation..... 24

Appel à textes pour la revue « EXPRESSIONS »1 *Université Les frères Mentouri* Faculté des Lettres et des Langues 24

La Revue Algérienne des Sciences Du Langage (RASDL) Langues, discours et espaces..... 25

Le Français Langue Étrangère en Gambie et expériences similaires à l'étranger 26

La Revue Algérienne des Sciences Du Langage (RASDL)..... 27

Appels d'offres AUF..... 27

Appel à candidature - Projets de coopération scientifique inter-universitaire (PCSI) 2016..... 27

Appel à projet pour développement d'application mobile : ELLESgorithme 28

Appel à candidatures IFOS Professionnalisation en français sur objectifs spécifiques 29

Trois (3) propositions de stage - français langue étrangère (Cuba et Barbade) 29

Appel à candidatures pour les formations ouvertes et à distance (FOAD) 2016-2017 30

Dialogue d'expertise 30

Manifestations scientifiques 2016 du Moyen-Orient : dépôt d'une demande de soutien 31

Le Cahier d'écriture - Revue littéraire en ligne 32

Appels d'offres..... 32

Appel à candidatures - Bourses FLE 2016-2017..... 32

Appel à candidatures : recrutement d'un post-doctorant *Les poètes dans la cité en Révolution (1789-1848)* Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique (CELIS EA 4280) de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)..... 33

Vacances de postes au CIEP 1.2.1. : *Responsable du département langue française* / 2.2.1. : Responsable de l'unité ressources et séminaire / 2.2.2. : Chargé(e) de programmes..... 36

Les Prix Jeunesse de la Francophonie 35<35™..... 37

Vient de paraître..... 37

Informations – ressources..... 40

TUTORAT..... 40

Université Lille 3, 2016-2017, Master mention « Sciences du langage », parcours « Didactique des Langues : Français Langue Étrangère ou Seconde », option « Professionnalisation en didactique des langues » à distance (M2)
..... 40

■ APPELS À COMMUNICATIONS

L'ÉCRITURE RHÉTORIQUE DES POÈTES AUGUSTÉENS

Colloque organisé les 3 et 4 novembre 2016

à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (France) par Hélène Vial

CELIS (Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique, EA 4280)

Équipe « Écritures et représentations de l'Antiquité et du Moyen Âge »

Date limite: 15 juin 2016

Comité scientifique : • Hélène Casanova-Robin, professeur de latin à l'Université Paris-Sorbonne • Anne-Marie Favreau-Linder, maître de conférences de grec à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand • Laurent Pernot, professeur de grec à l'Université de Strasbourg, membre de l'Institut • Rémy Poignault, professeur de latin à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand • Hélène Vial, maître de conférences de latin à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand

Ce colloque constitue le deuxième volet d'un triptyque intitulé « La poésie de l'époque d'Auguste et la rhétorique », dont l'objet est d'explorer dans tous ses aspects la relation d'influence réciproque entre la poésie augustéenne et le champ rhétorique : 1. « La culture rhétorique des poètes augustéens » (5-6 novembre 2015) 2. « L'écriture rhétorique des poètes augustéens » (3-4 novembre 2016) 3. « Lectures rhétoriques des poètes augustéens » (novembre 2017)

La première des trois rencontres visait à placer cette relation dans son contexte, en croisant histoire des idées et histoire des hommes. Qui étaient les grands orateurs et professeurs, grecs et romains, dont les poètes qui nous intéressent ont suivi ou pu suivre les leçons ? en quoi consistaient leur pratique oratoire, leur enseignement ? quelles œuvres théoriques, contemporaines ou antérieures, ont-ils étudiées ou pu étudier ? Quelle image ces poètes ont-ils laissée, en tant qu'élèves de l'école du rheteur ou en tant que lecteurs d'ouvrages rhétoriques, à leurs contemporains (pensons notamment à Sénèque le Rheteur évoquant Ovide) ? Dans leur œuvre poétique, quelle attitude adoptent-ils vis-à-vis de leur propre apprentissage rhétorique, que celui-ci s'y trouve évoqué de manière directe ou, par exemple, à travers tel ou tel personnage ?

Ce deuxième colloque, « L'écriture rhétorique des poètes augustéens », consistera à analyser l'œuvre même de ces poètes sous l'angle de la relation entre poétique et rhétorique, afin de tenter non seulement d'évaluer ce que leur manière d'écrire des poèmes doit à la rhétorique, mais aussi d'étudier les différentes manières dont ils mettent en scène la relation entre ces deux domaines (influence affichée, rivalité voire opposition réelles ou feintes) et ce que ces mises en scène nous apprennent sur leur relation à la culture de leur temps et leur conception de leur propre vocation poétique.

Le troisième colloque, « Lectures rhétoriques des poètes augustéens », se veut une investigation portant, cette fois en « aval » – le premier pouvant se définir comme l'« amont » –, sur la réception rhétorique de la poésie augustéenne de l'Antiquité à nos jours, réception qui, si elle a parfois pu conduire à une surinterprétation, voire à une déformation, met aussi en lumière un aspect central de l'écriture de ces poètes.

Les propositions de communication, composées d'un titre et d'un argumentaire d'une dizaine de lignes et accompagnées d'une courte biobibliographie, seront envoyées avant le 15 juin 2016 à l'adresse suivante : Helene.VIAL@univ-bpclermont.fr

Remarque : si le troisième colloque du triptyque vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà le signaler.

Responsable(s) Celis : Hélène Vial

Équipe(s) de Recherche concernée(s) : Littératures et représentations de l'Antiquité et du Moyen Âge

Date et lieu

du jeudi 3 novembre 2016 au vendredi 4 novembre 2016 - lieu : MSH de Clermont-Ferrand, Amphi 220

JOURNÉE D'ÉTUDE II : « HISTOIRES DE FOLLES. FOLIE ET GENRE DANS LES LETTRES ET LES ARTS »

Vendredi 18 novembre 2016

MSH de Clermont-Ferrand (France), Amphi 220

Programme Genres littéraires et gender

&

Gradiva – Créations au féminin

Responsables scientifiques : Patricia Godi, Stéphanie Urdician

Date limite: 30 juin 2016

Aucune place n'est accordée à la prise en compte de la différence des sexes dans la fresque magistrale de l'évolution du statut de la folie et de la figure du fou que constitue Histoire de la folie à l'âge classique (1961) de Michel Foucault. En 1972, la psychologue américaine Phyllis Chesler faisait cependant paraître Les Femmes et la folie, qui s'interroge, cette fois, sur « un crime vieux comme l'histoire : celui de la condamnation de la femme à folie » (Hélène Cixous, préface de la traduction française, 1975). Elle y décrit le nombre croissant de femmes internées ou consultant un psychiatre dans les années soixante, ainsi que le mode patriarcal de fonctionnement des hôpitaux psychiatriques et de la psychiatrie elle-même. Les mythes, la littérature et les arts nous renseignent également sur cette inscription des femmes dans la folie, les représentations culturelles de la déraison, l'égarement, la « maladie mentale », telle une trace indélébile que la médecine des humeurs a associée au corps féminin. En Grèce, Até, fille d'Eris, est la déesse de la fatalité, mais aussi de la folie. Electre poursuivie par les Erinyes après le meurtre de Clytemnestre, deviendra folle, alors que son frère, Oreste, sortira indemne du matricide qu'il a lui-même commis. Antigone est « folle de naissance » d'après la sentence de Créon dont elle a bravé l'interdit, le délire prophétique de Cassandre la condamne à une tragique lucidité, cette « blessure la plus proche du soleil » (René Char).

De Jeanne d'Arc à Juana la loca, de Frida Khalo à Camille Claudel, de Sylvia Plath à Alejandra Pizarnik en passant par Ophélie et Madame Bovary, les figures de « folles » et d'artistes folles interrogent la polarisation masculin/féminin et dénoncent autant l'impossible héroïsme que l'instable reconnaissance de la création au féminin. Que disent les œuvres littéraires et artistiques des femmes du rapport de celles-ci à la folie ? Quelle(s) situation(s) dans la société patriarcale, la culture androcentrée et la tradition littéraire éminemment « masculine », les écritures féminines de la folie mettent-elles en scène ? Les « histoires de folles » qui traversent la littérature et les arts se lisent-elles comme le miroir déformé des rôles réducteurs traditionnellement dévolus aux femmes longtemps privées du statut de sujets de leur existence ? De l'inadaptation de grands nombres d'entre elles à ces rôles et de leur refus de se conformer aux attentes de la société à leur égard ?

La réflexion pourra porter sur les créations des femmes qui prennent pour thème la folie, déclinée en maladies de l'âme et catégories issues de la psychiatrie, l'hystérie, la schizophrénie, la paranoïa, la dépression mélancolique..., telles que ces créations naissent parfois de l'expérience de l'internement, de la psychothérapie, voire de traitements psychiatriques traumatisants, tels que les électrochocs. Nous intéressent aussi la relation entre langage, style d'écritures et folie, le pouvoir de fulgurance des représentations de la folie. Si le texte littéraire le cède difficilement au discours du schizophrène ou du dément, à « l'isolement du texte fou » (Monique Plaza), l'écriture de la folie par les femmes peut-elle être génératrice, en ses images, en ses rythmes, de poétiques nouvelles, d'esthétiques renouvelées au sein des genres littéraires ?

L'écriture de la folie par les femmes, devenant sujets de leur propre parole peut-elle par ailleurs, dans certains cas, constituer une thérapie, une émancipation ? Comment les représentations et expériences de la folie peuvent-elles conduire, au-delà de l'égarement qui peut être dévastateur (automutilation, suicide), à

l'émergence de nouvelles identités et in fine à l'avènement d'un « lieu à soi » (Marie Darrieussecq, traduction française de V. Woolf, *A Room of One's Own*, 2016) ? En effet, reléguer la femme dans la sphère de la folie implique un enjeu topographique majeur dans la répartition des rôles sociaux et du pouvoir, mais la mise à l'écart ou la prise de distance volontaire par rapport aux attentes de la société peut également constituer un refuge permettant de recouvrer le sens caché du monde et de l'être, de raviver un âge perdu (enfance, héritage mythique...) afin d'y puiser les ressources constitutives d'une identité créatrice.

Dans sa construction de soi en tant qu'artiste, le sujet féminin ne serait-il pas voué à sombrer dans la folie, c'est-à-dire à se déplacer, à transgresser la topographie genrée, à se disloquer comme l'induit l'étymologie du vocable espagnol « loco/a » (locus). Comment le geste des Antigone hors-la-loi, hors norme, accède-t-il au rang d'acte de revendication identitaire face aux modèles de féminité imposés ? Comment la folie devient-elle manifestation de la révolte ? Nous explorerons ces figures de folles à lier, d'hystériques, de psychotiques, d'anormales, d'excentriques, de marginales, d'inadaptées, d'insoumises – la liste est longue de ces appellations qui conjuguent la folie au féminin – pour déceler les enjeux et les formes qui sous-tendent les mécanismes d'enfermement et d'exil intérieur et envisager les cas où anomalie rime avec liberté, où l'émergence de voix discordantes et autres « langages déments » (Luce Irigaray) proposent de singulières entreprises de libération du sujet femme.

L'approche se veut diachronique et concerne les littératures et les arts de langue française et étrangère. Les propositions concernant la journée d'étude du 18 novembre 2016 sont à envoyer à Stéphanie Urdician (Stephanie.Urdician@univ-bpclermont.fr) pour le 30 juin 2016. Résumé de 10 à 15 lignes + brève présentation bio-bibliographique.

Responsable(s) Celis : Stéphanie Urdician

Équipe(s) de Recherche concernée(s) : Écritures et interactions sociales

Date et lieu

le vendredi 18 novembre 2016 - lieu : MSH de Clermont-Ferrand salle 220

Site: <http://celis.univ-bpclermont.fr/spip.php?article1207>

EXTENSIONS DU LEXIQUE - INNOVATION LINGUISTIQUE, PRODUCTIVITÉ MORPHOLOGIQUE ET LE RÔLE DE FACTEURS LIÉS AU DISCOURS

Université de Trèves, Allemagne, 17-18 novembre 2016

Date limite: 10 juillet 2016

La création de nouvelles unités lexicales et de nouveaux patrons lexicaux – compris dans un sens large ne se restreignant pas au niveau des mots isolés – a été étudiée dans différents courants de la recherche linguistique traditionnelle. Tandis que les approches qui s'intéressent à la productivité morphologique analysent des procédés morphologiques internes au système de la langue (procédés "grammaticaux"), d'autres approches ont visé à identifier des types généraux d'innovations lexicales et à les décrire dans le cadre plus large du changement lexical, en prenant en considération aussi des facteurs externes au système linguistique et liés au contexte historique des innovations et de leur diffusion.

L'atelier que nous proposons vise à réunir ces différentes traditions de recherche afin de discuter certains aspects fondamentaux des processus dynamiques dans le lexique, et de rassembler de nouvelles perspectives qui mettent en question la ligne de démarcation traditionnelle entre les approches orientées vers des aspects internes vs. externes au système linguistique. Les contributions pourront traiter des changements en cours dans le lexique de différentes langues aussi bien que des changements historiques, ou bien réfléchir sur des questions méthodologiques. Les questions suivantes pourront être examinées (propositions non limitatives) :

- Comment et sous quelles circonstances de nouvelles unités lexicales et de nouveaux patrons lexicaux émergent-ils?

- Quel est le rôle de facteurs contextuels, conditions d'emplois et traditions discursives dans la création de ces nouvelles unités?
- Qu'est-ce qui compte comme "innovation"? Quel est le statut des innovations?
- Comment peut-on identifier les innovations lexicales et les patrons productifs?
- Quelles sont les caractéristiques (structurelles, sémantiques, phonétiques, etc.) des innovations dans l'usage linguistique?
- Comment sont-elles métalinguistiquement décrites (p.ex. dans des sources lexicographiques et grammaticographiques)?
- Comment les innovations lexicales et les nouveaux patrons morphologiques se diffusent-ils ?

Nous vous invitons à soumettre des propositions de communication pour participer à l'atelier (25 min + 20 min de discussion). Les langues de présentation seront l'anglais, le français et l'allemand, mais les interventions pourront également traiter d'autres langues, bien sûr.

Les propositions de communication (250 à 300 mots) pourront être envoyées à winterfroemel@uni-trier.de et à brauna@uni-trier.de jusqu'au 10 juillet 2016.

La publication d'une sélection des contributions dans un volume de la collection "The Dynamics of Wordplay" (De Gruyter) est prévue. Le volume sera publié en langue anglaise.

Pour les participants de l'atelier voyageant avec leurs enfants, nous pourrions organiser une garderie. Veuillez nous contacter en temps utile si vous entrez dans cette catégorie de participants.

Conférenciers invités:

Wiltrud Mihatsch (Tübingen)

Damaris Nübling (Mainz)

Ingo Plag (Düsseldorf)

Calendrier:

10.07.2016 Date limite de réception de propositions de communication

04.08.2016 Notification de l'acceptation ou du refus des propositions de communications

17. & 18.11.2016 Atelier, Université de Trèves, Allemagne

15.03.2017 Date limite d'envoi des contributions pour la publication dans les actes

Automne 2017 Publication du volume

Site web de l'atelier:

www.uni-trier.de/index.php

Organisation de l'atelier:

Esme Winter-Froemel (Linguistique romane, Universität Trier / winterfroemel@uni-trier.de), Sabine Arndt-Lappe (Linguistique anglaise, Universität Trier / arndtlappe@uni-trier.de), Angelika Braun (Phonétique, Universität Trier / brauna@uni-trier.de), Claudine Moulin (Philologie germanique / linguistique historique et Trier Center for Digital Humanities, Universität Trier / moulin@uni-trier.de)

LES TERMINOLOGIES PROFESSIONNELLES DE LA GASTRONOMIE ET DE L'ŒNOLOGIE : REPRÉSENTATIONS, FORMATION, TRANSMISSION

27-28 septembre 2016, Dijon – Beaune (France)

Organisation : MSH, TIL, CIMEOS

Date limite: 13 juillet 2016

L'inscription en 2010 du « repas gastronomique des Français » au patrimoine immatériel de l'humanité, accompagnée par la création en cours d'un réseau de Cités de la Gastronomie, dont une située à Dijon, a donné une visibilité internationale à la tradition gastronomique française relançant du même coup l'intérêt des scientifiques, en particulier dans les sciences humaines et sociales, pour cet objet d'étude éminemment culturel. Il en va de même pour la vigne et le vin que l'année 2015 a également mis en valeur à travers l'inscription en juillet dernier des « coteaux, maisons et caves de Champagne » et des « climats du vignoble de Bourgogne » au patrimoine mondial tandis que se prépare pour 2016 l'ouverture de la Cité des Civilisations du Vin à Bordeaux, que Beaune et l'interprofession bourguignonne travaillent à la création d'une Cité des Vins de Bourgogne et que s'est mis en place en Bourgogne un Groupement d'Intérêt Public « Pôle Bourgogne Vigne et Vin » associant chercheurs et professionnels sur ces thématiques.

Objets scientifiques, culturels et mémoriels, la gastronomie et le vin sont par ailleurs l'objet de toutes les attentions en matière de formation et d'éducation par exemple à travers les semaines de la gastronomie et du goût, organisées chaque année en automne, ou dans la proposition de loi sur l'information sur la vigne et le vin (n°617 du 11 juin 2014) qui stipule que « le vin est une boisson qui entre dans l'alimentation traditionnelle du consommateur et qu'il faut savoir apprécier et consommer avec modération : la consommation responsable passe par le savoir, l'éducation et la culture ».

Dans ce contexte international, national et régional favorable, la maison des Sciences de l'Homme de Dijon, en collaboration avec les laboratoires CIMEOS et TIL, organisent les 27 et 28 septembre 2016 deux journées de réflexion sur :

Les terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie : représentations, formation, transmission

Modalités de soumission : Les propositions de communication, comprenant un titre provisoire, un résumé d'environ 1500 signes ainsi que 5 mots-clefs et une bibliographie de 5 titres, sont à adresser avant le 13 juillet 2016 à : laurent.gautier@u-bourgogne.fr et anne.parizot@univ-reims.fr

Pour en savoir plus: <http://sante.u-bourgogne.fr/tout-agenda/icalrepeat.detail/2016/09/27/9297/-/appel-a-communication-colloque-les-terminologies-professionnelles-de-la-gastronomie-et-de-l-oenologie-representations-formation-transmission.html>

LA RESTAURATION DE L'ÉTAT DE DROIT EN PÉRIODE DE POST-TRANSITION EN AFRIQUE

Colloque international de Ouagadougou, Université du Faso, Ouagadougou (Burkina Faso)

27, 28 et 29 octobre 2016

Date limite: 20 juillet 2016

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, les centres urbains constituent la destination préférentielle des mouvements migratoires, mais il n'en demeure pas moins que, dans la plupart des régions, on relève des migrations de ruralité à ruralité. C'est le manque de terres cultivables de bonne qualité qui constitue la principale raison de ces

migrations.

Ces échanges migratoires entre zones rurales contribuent à équilibrer la répartition spatiale de la population et participent au renforcement de la solidarité et du sentiment national grâce aux brassages interethniques. Toutefois, ils constituent un facteur de dégradation du milieu bio-écologique lorsqu'ils se font de manière anarchique ; ils sont aussi source de conflits fonciers marqués par la concurrence entre premiers occupants et migrants d'une part, et entre agriculteurs et éleveurs d'autre part. Il s'ensuit une insécurité foncière pour toutes les composantes de la société.

L'accès à la terre et aux ressources qui y sont rattachées est même devenu la contrainte majeure de développement en milieu rural. En effet, l'inadaptation des modes de régulation sociale aux réalités que vivent les populations a entraîné un décalage entre les dynamiques institutionnelles et socioculturelles, exacerbant les conflits pour l'accès aux ressources naturelles, mais aussi au pouvoir.

Ces dernières années, les conflits en milieu rural ont surtout été des conflits communautaires. Ils ont fait de nombreux morts et des milliers de déplacés, aussi bien à l'intérieur du Burkina Faso qu'au-delà de ses frontières : des centaines d'habitations et de réserves de céréales ont été brûlées, des enfants se voient refuser l'accès à l'école du fait que leurs parents sont indésirables dans la localité, des femmes sont tenues à l'écart des fontaines publiques du simple fait de leur appartenance communautaire.

D'une façon générale, note le ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique du Burkina, les conflits communautaires se caractérisent par la rupture des stratégies de solidarité, de coopération et d'échanges entre les communautés dans leur vie en société et dans l'exercice de leurs activités. Ils menacent la paix sociale, la cohésion nationale et portent atteinte aux droits humains.

Aux conflits intercommunautaires sévissant en milieu rural, s'ajoutent les conflits entre les sociétés extractives et les communautés locales. En 2015, par exemple, ce sont des millions de francs qui sont partis en fumée lors des soulèvements des populations contre des sociétés minières, certaines ayant vu leurs gros engins de terrassement brûlés par des foules en furie qui ont décidé de se faire justice, elles-mêmes. D'ailleurs, les décisions des juges ne semblent plus avoir force de loi au pays des hommes intègres. En témoigne ce communiqué du Gouvernement du Burkina Faso en date du 18 août 2015 : « Suite à l'arrestation de quatre personnes, ordonnée par le juge d'instruction du Tribunal de grande instance de Gaoua, une partie de la population de Kampti, dans la région du Sud-Ouest, a manifesté son opposition à cette décision de justice dont les faits remontent à juillet 2014. Le 11 août 2015, les manifestants, en colère, ont barricadé certaines artères de la ville, brûlé des pneus et blessé des personnes suspectées d'être à l'origine des arrestations ». Mais, les conflits de moyenne ou de grande envergure ne sont pas circonscrits au seul milieu rural. Ils se développent aussi dans les centres urbains.

Dans ces centres, les conflits majeurs se présentent différemment. Sur le plan politique, ils ont atteint leur paroxysme avec l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre à Ouagadougou et dans d'autres villes du pays. Sur le plan militaire, ils se manifestent sous la forme d'un incivisme sans égal : n'a-t-on pas vu des soldats faire irruption dans des stations de radio pour tenter de museler les organes de presse au moment où tous les Burkinabé se battent pour la construction d'un État de droit, donc de liberté ? Tout porte à croire que les Burkinabé se considèrent comme de simples locataires dans leur propre pays, et qu'ils crient vengeance contre le propriétaire des lieux. Malheureusement, cette situation est vécue dans d'autres régions africaines : nord Mali, nord Nigéria, Lybie, RCA...

Mais, quelles que soient l'origine et la nature des conflits en Afrique, ceux-ci pourraient être circonscrits et leurs conséquences limitées, si s'imposait à tous le respect de l'autorité de l'Etat, à travers ses différents représentants. C'est donc dans le but d'aider à faire émerger des communautés plus respectueuses de la loi, au Burkina Faso et partout en Afrique, que se tiendra, à Ouagadougou, le colloque international sur la restauration de l'Etat de droit en période de post-transition.

OBJECTIFS

L'objectif général du colloque international de Ouagadougou est de mettre à la disposition des décideurs post-transition du Burkina Faso, mais également de tous les décideurs africains confrontés aux conflits et actes d'incivisme majeurs, une base de réflexion pour qu'ils puissent restaurer l'Etat de droit, dans leurs pays respectifs. Il essaiera, ainsi, de répondre à la question : « Quelle contribution faut-il attendre de l'administration, des politiques, des chefferies traditionnelles et coutumières et des organisations de la société civile pour la restauration de l'Etat de droit au Burkina Faso et ailleurs en Afrique ? ». Aussi, nous attacherons-nous plus spécifiquement à :

- mieux comprendre les sources des conflits majeurs - conflits où l'autorité de l'Etat est bafouée - pour

de meilleures prévention et gestion ;

- faire un diagnostic des responsabilités des acteurs politiques et administratifs dans la survenue des conflits ;
- proposer des pistes inclusives de stratégie de restauration de l'Etat de droit en Afrique.

METHODE DE TRAVAIL

Le colloque réunira des participants ayant un intérêt certain dans la prévention et la gestion des conflits liés à la perte de l'autorité de l'Etat et disposant d'une solide expertise en la matière. Sont donc attendus, aussi bien des politiques, des acteurs des OSC, que des chercheurs, des journalistes, etc. Ensemble, ils réfléchiront sur trois thématiques principales, mais non limitatives, en vue d'aborder les questions de fond relatives à la restauration de l'autorité de l'Etat en Afrique, d'une façon générale.

Par ailleurs, une exposition photographique sur les conflits touchant les populations les plus vulnérables, notamment les pasteurs nomades, les vieilles personnes accusées de sorcellerie, les enfants soldats... se tiendra en marge des activités du colloque, afin d'attirer l'attention du public sur leurs conséquences en termes de paix et de cohésion sociale.

Il sera également organisé, pour les participants, une visite à des personnes déplacées du fait de conflits, pour que les uns et les autres puissent prendre conscience, concrètement, de l'accompagnement dont les pays ont besoin pour vaincre les vieux démons de la violence et du non-respect des droits de l'Homme.

AXES THEMATIQUES

Les trois axes transversaux et non limitatifs suivants ont été retenus :

- Gouvernance locale et conflits communautaires : quelles bonnes pratiques pour le renforcement de l'Etat de droit, la préservation de la paix et la cohésion sociale ?
- Responsabilité des acteurs politiques, administratifs, traditionnels/coutumiers et des OSC dans la naissance, la prévention et la gestion des conflits communautaires : comment accroître la résilience communautaire contre la xénophobie et l'extrémisme, notamment religieux en situation de post-transition ?
- Institutions internationales, organisations traditionnelles/coutumières, politiques, administratives, et OSC : quelles contributions pour la restauration de l'Etat de droit dans le contexte de post-transition ?

MODALITES PRATIQUES D'ENVOI DES PROPOSITIONS

Les communications porteront sur les trois axes thématiques retenus pour le colloque. Les communicants potentiels sont invités à envoyer un résumé de leur proposition en un maximum de 300 mots, accompagnés de cinq mots-clés, avec leur adresse complète et affiliation (parti politique, Association, OSC, université, centre de recherche...) à l'adresse suivante : colloque@univ-faso.org avec copie à dialloiss@gmail.com. Le français, l'anglais et le mooré sont acceptés comme langues de communication, mais le français sera la langue des débats.

Désireux de faire dialoguer les travaux du colloque avec des manifestations culturelles, le comité d'organisation encourage les propositions d'ordre artistique (arts graphiques et visuels, littérature, musique, etc.). Ces dernières seront évaluées selon le même échéancier que les communications scientifiques et soumises à l'appréciation conjointe du comité scientifique et du comité d'organisation.

ÉCHÉANCIER

- 20 juillet 2016 : date limite pour l'envoi du résumé et des mots-clés ;
- 28 juillet 2016 : avis d'acceptation ou de refus de leur proposition aux auteurs ;
- 27 sept. 2016 : date limite d'envoi du texte complet des communications (~15 pages) ;
- 27, 28, 29 octobre 2016 : colloque international de Ouagadougou ;
- Décembre 2016 : publication des actes du colloque.

COMITE D'ORGANISATION

Samandoulgou (Commission Nationale des Droits Humains), Bambara Tasséré (Droits humains), Diallo

Alpha Adama (OSC), Dr Kouraogo (militant Mouvement du Progrès pour le Peuple-MPP), Xavier Ouédraogo (militant de l'Union pour le Progrès et le Changement), Dr Lingani Omar (militant du Congrès pour la Démocratie et le Progrès-CDP), Dr Zoungrana Moumouni (Université de Ouagadougou), Miniwo Carlos Toé (militant du Parti de la Renaissance Nationale-PAREN), Ouédraogo Dieudonné (OSC), Yonli Bruno (droits humains), Dr Aymar Tiendrebeogo (militant de l'Union pour la Renaissance/parti sankariste-UNIR/PS), Dr Diallo Issa (CNRST-Ouaga).

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Bambara Tassere (D/R Droits humains-Gaoua), Heidi Bosjen (Univ. de Roskilde), Kibora Ludovic (CNRST-Ouaga), Konare Baba (Observatoire Kisal), Nacoulma Goama (CNRST-Ouaga), Nana Adama (Magistrat), Nébié Bétéo (CNRST-Ouaga), Ouédraogo Albert (Univ. de Ouaga), Rouamba Lydia (CNRST-Ouaga), Siloe Jacques (Univ. Houphouet-Boigny), Diallo Issa (CNRST-Ouaga).

COLLOQUE INTERNATIONAL, LANGUE ET TERRITOIRE 3

Université Ibn Tofaïl, Kénitra (Maroc)

14/05/2017 – 19/05/2017

Date limite: 15 septembre 2016

Contexte

En août 2010 et 2015, furent tenus les premier et deuxième colloques internationaux Langue et Territoire à l'Université Laurentienne de Sudbury en Ontario (Canada), puis à l'Université d'État Ilia de Tbilissi (Géorgie). Les deux événements ont réuni chacun plusieurs centaines de conférenciers venant de plus de 35 pays. Lors de la première édition du colloque, suite aux soumissions d'articles et au processus d'évaluation par les pairs, près d'une cinquantaine d'articles sont parus dans trois ouvrages de la collection Série monographique en sciences humaines. La deuxième édition du colloque emboîte le pas à la première en s'engageant dans un processus d'évaluation par les pairs des textes soumis.

L'Université Ibn Tofaïl, sise à Kénitra (Maroc), en collaboration avec le Laboratoire Langage et société, sera l'hôte de la troisième édition du colloque international Langue et Territoire, organisée du 14 mai 2017 au 19 mai 2017.

Description

Les langues, dépositaires d'histoire et de culture, occupent divers territoires, une même langue pouvant se retrouver dans plusieurs de ces espaces-territoriaux sans y avoir le même poids. Le concept de territoire, dans une acception très grande, peut être circonscrit par la sphère d'activité d'une langue donnée, que cette activité soit délimitée par le territoire géopolitique et juridique ou par les lieux participant d'un espace social. Les «frontières» que nous traçons entre langue et territoire ne sont pas étanches : elles sont perméables dans le temps, en fonction de facteurs tels que le déplacement des populations, les politiques linguistiques, les représentations linguistiques et sociales, l'éducation, les médias de masse et les valeurs socioculturelles.

Traiter des langues et des territoires, c'est traiter de l'évolution de ces langues, de leurs forces et de leurs faiblesses, de leur vitalité et de leur devenir. C'est également traiter de leur interaction les unes avec les autres, puisque cette interaction peut sous-tendre une cohabitation harmonieuse ou conflictuelle.

Par ailleurs, le contact entre les langues affecte profondément les représentations que les locuteurs se font de leur(s) langue(s) et de celles des autres. Ce qui est inscrit dans ce contact selon la langue et selon le territoire relève des dynamiques de groupes, nourries à même ce qui constitue l'espace-territorial. Le colloque Langue et territoire propose la mise en commun, dans une démarche systémique et analytique, de réflexions en thématiques qui appréhendent la complexité de la construction et de la reconstruction de ces espaces :

- Langue, territoire et histoire
- Langue, territoire et droit
- Langue, territoire et éducation

- Langue et territoire virtuel
- Langue, territoire et identité
- Langue, territoire et religion
- Langue, territoire et migrations
- Contact et cohabitation linguistiques
- Sociolinguistique et écologie urbaines
- Géographie littéraire.
- Aménagement linguistique
- Villes et littérature

Pour prononcer une communication au colloque

Nous vous invitons à soumettre une proposition de communication libre ou de session complète. Toutes les demandes seront soumises à l'approbation d'un comité scientifique. Veuillez faire parvenir votre demande, conformément aux dates et au protocole précisés ci-dessous à : lett3kenitra@outlook.fr. Pour plus de renseignements, visitez notre site au <http://langueetterritoire.uit.ac.ma> (à surveiller, site Web en construction).

Communication libre

Les communications individuelles sont d'une durée de 20 minutes suivies de 10 minutes de questions, et peuvent être prononcées en français, en anglais ou en arabe.

La date limite pour proposer une communication libre est le 15 septembre 2016.

Veuillez rédiger votre proposition en Word (police de caractère Times Roman, 12 p.p.) en y incluant les renseignements suivants :

- Titre de civilité (Monsieur, Madame)
- Prénom
- Nom (en majuscules)
- Institution d'attache
- Adresse postale
- No de téléphone
- No de télécopie
- Courriel
- Statut : professeur, chercheur indépendant, étudiant aux cycles supérieurs
- Titre de la communication (20 mots au maximum)
- Résumé de la communication (150 mots au maximum)
- Mots-clés (10 mots au maximum)

Session complète

Les sessions complètes regroupent trois participants autour d'une thématique commune. Il vous est possible de proposer une session complète avec deux autres participants ou de nous faire connaître la thématique de votre session, accompagnée d'une courte description, et nous diffuserons votre appel de communications.

Les communications prononcées dans le cadre d'une session se feront soit en français, soit en anglais, soit en arabe. Les sessions sont de 90 minutes chacune, chaque communication étant de 20 minutes avec 10 minutes de questions.

La date limite pour proposer une session complète est le 15 septembre 2016.

Veuillez nous faire parvenir votre proposition en Word (police de caractère Times Roman, 12 p.p.) en y incluant le titre de la session (25 mots au maximum) et les renseignements concernant chaque participant (voir ci-dessus).

Calendrier

Date limite pour proposer une communication individuelle ou une session : le 15 septembre 2016

Date limite de la notification d'acceptation : le 15 décembre 2016

Diffusion du programme du colloque : le 10 avril 2017

Les textes soumis feront l'objet d'évaluation par les pairs en vue d'une publication.

Comité d'organisation

Messaoudi, Leila (Université Ibn Tofaïl, Maroc) : lmessaoudi@gmail.com

Afkinich, Taoufik (Université Ibn Tofaïl, Maroc) : taoufikafkinich@gmail.com
Bendahmane, Hanane (Université Ibn Tofaïl, Maroc) : hanane2003@gmail.com
Boissonneault, Julie (Université Laurentienne, Canada) : JBoissonneault@laurentian.ca
El Amrani, Hafida (Université Ibn Tofaïl, Maroc) : helamrani21@gmail.com
Reguigui, Ali (Université Laurentienne, Canada) : areguigui@laurentienne.ca

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au courriel du colloque : lett3kenitra@outlook.fr
ou consulter le site Web du colloque à : <http://langueetterritoire.uit.ac.ma> (à surveiller, site Web en construction).

DIACHRO VIII

Strasbourg (France), les 2, 3 et 4 février 2017

Date limite: 15 septembre 2016

Depuis sa première édition en 2002, le colloque DIACHRO réunit tous les deux ans la communauté internationale des linguistes et des philologues qui travaillent sur les changements et évolutions qu'a connus le français de ses origines à nos jours.

Pour sa huitième édition, le colloque DIACHRO se tiendra à Strasbourg.

Seront privilégiées les trois thématiques suivantes :

1. Segmentation et cohésion des unités

Cette thématique sera l'occasion d'aborder des études sur le repérage, la séparation et l'intégration des unités, à tous les niveaux d'analyse, aussi bien dans le cadre de micro- que de macro-phénomènes, depuis les questions d'édition pour la ponctuation et la segmentation des mots et des phrases, aux questions sur les liaisons inter-phrastiques, l'évolution de la coordination et de la subordination, de la parataxe et de l'hypotaxe. Elle permettra de se pencher aussi sur le statut des constituants périphériques, comme les constructions détachées ou les constituants circonstanciels.

2. Moyen français

Le temps où l'on étudiait le moyen français comme une simple transition entre l'ancien français et le français moderne est révolu, nous disposons désormais d'un nombre important d'études et d'outils pour appréhender cette période (voir par ex. le Dictionnaire de Moyen Français, développé au laboratoire ATILF, Université de Lorraine). Les résultats obtenus sont déjà considérables et pourtant, il reste encore des « zones d'ombre ». Les études concernant la question de la délimitation de la période elle-même, les faits de langue qui semblent spécifiques à la période, ou encore les études sur l'histoire de la notion même de moyen français seront les bienvenues. On pourra également interroger le changement linguistique de cette période en relation avec l'apparition de nouveaux supports (relations entre manuscrits et imprimés, développement des traductions, gloses).

3. Linguistique textuelle en diachronie

Dans les études diachroniques, la linguistique du texte a moins retenu l'attention que les autres domaines linguistiques (comme la morphologie, la sémantique ou la syntaxe). Des faits de langue relevant de ce domaine ont pourtant fait l'objet de nombreux travaux en diachronie, mais sans pour autant être intégrés dans une réflexion plus large, autour de la problématique d'une linguistique textuelle diachronique. On pourra ici étudier des phénomènes micro-structurels connus tels que l'évolution des tiroirs verbaux, le discours rapporté, la coréférence et l'anaphore pronominale, l'enchaînement et l'articulation des énoncés, les questions d'intégration et de distinction des discours (discours rapporté, commentaires, scholies...), en les intégrant à une réflexion diachronique sur la problématique de la cohésion textuelle et de la linguistique du texte. On pourra également aborder la question de la typologie des textes (apparition, disparition ou modification des types de textes), et de son rôle dans l'évolution des phénomènes linguistiques.

Les questions abordées pourront être traitées aussi bien en diachronie courte que longue.

Toute proposition concernant l'évolution du français sera prise en considération.

La publication d'une sélection des communications est prévue après le colloque.

Conférenciers invités :

Annie Bertin (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)
Claude Buridant (Université de Strasbourg)
Bernard Combettes (Université de Lorraine)
Achim Stein (Université de Stuttgart, Allemagne)

Comité d'organisation :

Daniéla Capin (Université de Strasbourg), Julie Glikman (Université de Strasbourg), Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg), Vanessa Obry (Université de Haute Alsace), Thierry Revol (Université de Strasbourg), Catherine Schnedecker (Université de Strasbourg).

Comité scientifique :

Sylvie Bazin (Université de Lorraine), Annie Bertin (Université Paris Ouest Nanterre), Claude Buridant (Université de Strasbourg), Daniéla Capin (Université de Strasbourg), Anne Carlier (Université de Lille 3), Yvonne Cazal (Université de Caen), Bernard Combettes (Université de Lorraine), Joëlle Ducos (Université Sorbonne Paris 4), Monique Dufresne (Queen's University, Kingston, Canada), Benjamin Fagard (Lattice, CNRS/ENS/Paris 3), Julie Glikman (Université de Strasbourg), Michèle Goyens (Université Catholique de Leuven, Belgique), Céline Guillot (ENS Lyon), Richard Ingham (Université de Birmingham, Royaume Uni), Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg), Dominique Lagorgette (Université de Savoie), Alexei Lavrentiev (ENS Lyon), Sabine Lehmann (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Christiane Marchello-Nizia (ENS Lyon), Sophie Marnette (Université d'Oxford, Royaume Uni), Nicolas Mazziotta (Universités de Liège et de Stuttgart), Pierre Nobel (Université de Strasbourg), Vanessa Obry (Université de Haute Alsace), Evelyne Oppermann-Marsaux (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Gabriella Parussa (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Thierry Ponchon (Université de Reims), Sophie Prévost (Lattice, CNRS/ENS/Paris 3), Thierry Revol (Université de Strasbourg), Catherine Schnedecker (Université de Strasbourg), Amalia Rodríguez Somolinos (Universidad Complutense de Madrid, Espagne), Olivier Soutet (Université Sorbonne Paris 4), Thomas Verjans (Université de Bourgogne), Richard Waltereit (Université de Newcastle, Royaume uni).

Lieu du colloque :

Le colloque se tiendra à l'Université de Strasbourg, à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace.

Calendrier :

Date limite d'envoi des propositions : le 15 septembre 2016

Réponse aux auteurs : le 15 novembre 2016

Programme définitif : le 15 décembre 2016

Tenue du colloque : les 2, 3 et 4 février 2017

Modalités de soumission des propositions :

Les propositions de communications devront faire entre 500 et 1000 mots, références comprises. Elles doivent clairement indiquer le sujet traité, la démarche adoptée et les résultats attendus. Elles seront envoyées sous la forme de 2 fichiers comprenant, pour l'un un titre et un résumé, pour l'autre le titre, le nom de l'auteur, son affiliation et ses coordonnées.

Elles seront évaluées de manière anonyme par deux experts.

Elles seront adressées aux deux adresses suivantes :

glikman@unistra.fr et vanessa.obry@uha.fr

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont de 50 euros.

Sont exemptés des droits d'inscription : les enseignants-chercheurs auditeurs et les doctorants auditeurs de l'Université de Strasbourg et de l'UHA, les étudiants de l'Université de Strasbourg, et les étudiants de Master quelle que soit leur université d'ancrage.

QUELLE FORMATION GRAMMATICALE POUR DE FUTURS TRADUCTEURS ?

Université de Mons (Belgique)

9-10 mars 2017

Date limite : 15 octobre 2016

La question abordée par le colloque Quelle formation grammaticale pour de futurs traducteurs ? est celle de l'enseignement de la grammaire aux futurs traducteurs, qu'il s'agisse de la grammaire en langue maternelle (L1) ou de celle des langues enseignées/apprises par le traducteur (L2).

Il s'agit de s'interroger sur la « pertinence » des descriptions grammaticales des langues (L1 comme L2) eu égard aux processus en jeu dans l'activité de traduction, dans un contexte d'académisation de la formation des traducteurs. Par grammaire, nous entendons toute description d'une langue visant à expliciter, de manière méthodique, son fonctionnement. Quant à la traduction, elle est envisagée comme une activité destinée à faire passer d'une langue dans une autre (L2 → L1) un message de telle sorte qu'il existe entre les deux énoncés produits une relation d'équivalence sémantique et/ou pragmatique.

Argumentaire

S'il est banal de constater la variété des descriptions grammaticales d'une même langue, l'adéquation de celles-ci à l'activité de traduction a jusqu'ici été peu discutée et examinée. Plusieurs facteurs rendent compte des « différences » entre les grammaires : l'approche (particulière, contrastive, comparée, générale), la finalité (ouvrage de consultation, de référence, d'enseignement, etc.), la « visée » (plus ou moins normative, descriptive, explicative, etc.), le point de vue (grammaire de compréhension vs de production ; diachronie vs synchronie ; etc.), l'état de langue décrit (normes et variations), le domaine concerné (phonétique/phonologie ; morphologie ; syntaxe ; dimension textuelle,...), le « contexte » (public – langue, âge, besoins ; statut de la langue,...), les modèles théoriques de référence (à partir desquels sont formulées les hypothèses « explicatives » : grammaires « traditionnelle », structurale-fonctionnaliste, psychomécanique, générativiste, sémantique, énonciative, etc.), le format descriptif (p. ex. plan ascendant vs descendant), la terminologie, etc. De là une question essentielle : quelle(s) grammaire(s) conviendrait(en)t le mieux à la formation des traducteurs ?

À titre d'exemple : la « grammaire » dans les programmes de formation des traducteurs en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Le colloque ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur la place actuelle de la grammaire dans les programmes. Pour prendre l'exemple de la FWB (espace auquel le colloque n'est évidemment pas restreint !), les facultés/départements de traduction³ distinguent dans leurs programmes l'enseignement grammatical en L1 (i. e. le français) de celui concernant les L2-L3. Deux institutions proposent un cours de linguistique générale sans lien avec une langue particulière et s'efforçant de présenter un aperçu des sous-domaines de la linguistique.

Pour ce qui est de la L1, les termes utilisés dans les intitulés des cours sont linguistique ou grammaire (parfois qualifiée de raisonnée). Un seul intitulé signale un contenu plus précis, syntaxe (en combinaison avec lexicographie). Ces cours sont répartis sur l'ensemble du premier cycle, à l'exception d'une faculté où l'enseignement grammatical en L1 figure uniquement au programme du bloc 1 du premier cycle⁴.

Concernant les cours de « grammaire » associés aux L2, les titres des cours ne permettent guère de faire le tri entre ceux visant à l'appropriation de la langue et ceux poursuivant un but plus formateur ou professionnel (en lien avec l'activité de traduction) – même si le fait qu'ils soient très majoritairement réservés au 1er cycle plaide en faveur de la première hypothèse. La disparité est plus grande que pour la L1, chaque institution proposant des intitulés spécifiques : grammaire contrastive (par rapport à la L1), pratique de la grammaire (anglaise, allemande, etc.), linguistique (anglaise, allemande, etc.). Signalons qu'à aucun endroit de ces programmes grammaire et traduction ne figurent dans un même intitulé et que le syntagme stylistique comparée (en écho aux travaux de Vinay et Darbelnet, Malblanc⁵, etc.) n'apparaît nulle part. Les dimensions plus pragmatiques de la communication sont prises en charge par des intitulés comme analyse du discours, communication, etc.

Processus de contextualisation et approches didactiques

Si les différences entre les grammaires sont bien connues, elles ont peu été mises en relation avec les

besoins de « nouveaux publics » tels les traducteurs et l'évolution de leur formation⁶. La question à laquelle les organisateurs de la journée souhaitent apporter des réponses est « quelle(s) grammaire(s) pour le futur traducteur ? ».

Pour ce faire, ils sollicitent la participation des linguistes et grammairiens, des traductologues et traducteurs et des didacticiens de la traduction intéressés par la question de la « contextualisation » des savoirs grammaticaux, leur place dans les compétences attendues du traducteur et leur insertion dans les cursus de formation.

Tout en intégrant une perspective interdisciplinaire en relation avec la question posée, les contributions gagneront à être situées sur l'un des trois axes suivants.

• **Axe 1 – Le point de vue des linguistes et grammairiens**

Quels sont les modèles, les descriptions les mieux appropriés à la traduction, envisagée à la fois comme processus et résultat ? Faut-il privilégier un point de vue onomasiologique ou sémasiologique ? Une approche monolingue ou bi/plurilingue ou générale ? Quel état de langue décrire ? Quelle place réserver à la norme et à la variation ? Qu'en est-il de la terminologie (spécifique, transversale) ? Faut-il privilégier un domaine (p. ex. syntaxe) ? Quelle pertinence de tel ou tel modèle syntaxique ? Quels apports de la linguistique textuelle ?

• **Axe 2 – Le point de vue des traductologues et traducteurs**

Les différents courants de la traductologie font une place à la grammaire considérée comme un des savoirs impliqués dans la réflexion sur la traduction et dans les compétences attendues d'un traducteur. Mais qu'en est-il au-delà de ces considérations générales ? Un des objectifs du colloque est de déterminer de manière plus précise les besoins et les usages des traducteurs en sollicitant des « études de cas » sur les effets de l'enseignement explicite de tel ou tel phénomène grammatical sur la qualité d'une traduction, en particulier avec des publics en cours de formation. Dans quelle mesure une compréhension plus fine de tel ou tel phénomène grammatical a-t-il un effet sur la traduction et notamment sur la capacité de l'apprenti-traducteur à revoir son texte et à l'améliorer ?

Sont attendues ici des contributions de traductologues, traducteurs et formateurs de traducteurs portant sur les qualités des différentes grammaires (en langue source comme en langues-cibles, dans une perspective monolingue ou autre, etc.), sur la place qu'occupe actuellement la « grammaire » dans la réflexion traductologique et sur les usages que font les traducteurs et les formateurs des grammaires existantes. Quelles sont les grammaires utilisées (en formation et en contexte professionnel) ? Qu'entend-on par « utilisation d'une grammaire » ? Que cherche le traducteur dans une grammaire ? Le type d'information recherché est-il identique dans une grammaire de la langue-cible ou de la langue-source ? À tel ou tel moment du processus de la traduction ? Etc.

• **Axe 3 – Le point de vue curriculaire et didactique**

Les exposés traitant de l'organisation des cours de grammaire en termes de successivité (dans quel ordre ?), de simultanéité (quel regroupement opérer ?) et d'interaction (mise en place de transversalité entre les cours) sont les bienvenus.

Pour ce qui est de la didactique de la traduction, l'adéquation des descriptions grammaticales utilisées en cours de formation aux récents acquis de la linguistique pourra également être interrogée (cf. la première perspective) en prenant notamment en compte la « réception » (l'usage) par les traducteurs en cours de formation du discours grammatical reçu (et des grammaires consultables). L'analyse des erreurs/écarts de traduction constitue également une porte d'entrée sur la manière dont les étudiants s'approprient le discours grammatical et le mettent en œuvre.

Conçu comme un moment de réflexion, et d'interrogation sur une problématique jusqu'ici peu traitée, le colloque accueille également des contributions discutant certains de ses présupposés (p. ex. la possibilité de mesurer l'efficacité d'une description en fonction des besoins d'une pratique professionnelle) ou plaidant en faveur d'une hybridation des modèles théoriques et des activités d'appropriation.

Les langues du colloque sont le français et l'anglais.

Comité scientifique

Philippe Anckaert (ULB et KU Leuven), Michel Berré (UMONS), Béatrice Costa (UMONS), Gert De Sutter (UGent), Danièle Flament-Boistrancourt (Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense), Patrick Goethals (UGent), Maria Hellerstedt (Lille 3), Michael Herslund (Copenhagen Business School), Philippe Hilgsmann

(UCL), Céline Letawe (ULg), Indra Noël (UMONS), Julien Perrez (ULg), Laurent Rasier (ULg), Hedwig Reuter (UMONS), Laurence Rosier (ULB), Winibert Segers (KU Leuven), Gudrun Vanderbauwhede (UMONS).

Comité d'organisation

Michel Berré (UMONS), Béatrice Costa (UMONS), Adrien Kefer (UMONS), Céline Letawe (ULg), Indra Noël (UMONS), Gudrun Vanderbauwhede (UMONS).

Calendrier

Jeudi 9 et vendredi 10 Mars 2017

Lieu : Université de Mons – Faculté de traduction et d'interprétation, avenue du Champ de Mars, 17 – 7000 MONS (Belgique).

Date limite d'envoi des propositions : 15 octobre 2016.

Réponses du Comité scientifique : 30 novembre 2016.

Modalités de soumission des propositions

Les propositions de communication, en français ou en anglais, ne dépasseront pas 500 mots, bibliographie (5 références max.) et mots-clefs (5 mots) compris. Elles sont à adresser à :

gudrun.vanderbauwhede@umons.ac.be

indra.noel@umons.ac.be

adrien.kefer@umons.ac.be

Elles seront accompagnées du nom de l'auteur et de l'établissement d'enseignement et/ou de recherche auquel il est rattaché.

Communications

Les communications seront rassemblées en sessions thématiques. Les organisateurs s'efforceront d'éviter les sessions en parallèle. Chaque communication (25 minutes d'exposé, 5 minutes de questions/réponses).

Publications (actes)

À l'issue du colloque une sélection d'articles donnera lieu à la publication d'un ouvrage.

Informations complémentaires

D'autres informations (activités culturelles, liste d'hôtel, frais d'inscription, etc.) seront communiquées ultérieurement. Un site permettant une inscription en ligne sera également ouvert.

Unités de recherche porteuses du projet : Service de Didactique des langues et des cultures et Service d'Études nordiques (Faculté de traduction et d'interprétation de l'université de Mons).

POÉSIE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE : DIFFÉRENCES ET INTERFÉRENCES

Université Dunărea de Jos de Galați, Roumanie, les 27-28 mars 2017

Date limite: 1er novembre 2016

Appel à communications pour le colloque Poésie, littérature, philosophie : différences et interférences qui aura lieu à l'Université Dunărea de Jos de Galați, Roumanie, les 27-28 mars 2017. Les actes du colloque seront publiés dans un numéro thématique de la revue Mélanges francophones aux Presses Universitaires de l'Université Dunărea de Jos de Galați, à paraître fin 2017.

Dans son article « L'étrange et l'étranger » publié dans la NRF en 1958, Maurice Blanchot pose les

questions suivantes : « Que nous apporte la philosophie ? Une manière d'interroger qui, même là où tout s'affirmerait, ne permettrait pas qu'il y ait réponse à tout. Que nous apporte la poésie ? Une pure affirmation : pure, elle précède le sens même de l'affirmation. Que nous apporte plus généralement la littérature ? L'espace de ce qui n'affirme pas, n'interroge pas où toute affirmation disparaît et cependant revient — ne revient pas encore — à partir de cette disparition. »

Entre la pure affirmation qu'est la poésie, l'affirmation interrogative que provoque la philosophie et l'impossible affirmation qu'engendre la littérature, nous nous sommes proposés d'analyser les liens très ténus qui existent entre ces trois formes d'expression, apparemment différentes, mais néanmoins unies par un fil conducteur : l'affirmation. Si écrire c'est finalement affirmer quelque chose, la question est de savoir dans quel espace cette affirmation se construit.

Poésie, philosophie, littérature sont ainsi trois expressions qui font moduler la notion d'écriture. Cela suffit à montrer que toutes trois s'opposent à une parole ordinaire, sorte de parole conventionnelle, qui suppose un échange d'informations entre plusieurs interlocuteurs. L'art, comme la création littéraire au sens large, n'est pas un objet de communication soumis aux universaux de la communication. Il ne s'adresse pas à quelqu'un mais prend pour objet d'étude les profondeurs humaines pour produire une intériorité extériorisée. L'art et l'écriture traduisent ainsi un effort de pensée.

Les poètes, les romanciers et les philosophes poursuivent donc des expériences d'écriture analogues, c'est pourquoi nous mettons en perspective ces trois formes du langage pour tenter de comprendre ce qui les sépare et ce qui les unit et quel est le lien qu'entretiennent l'écrivain et la langue. Quelle est en réalité la véritable nature de l'écriture artistique ? Est-ce une question de genre et de rapport entre les genres ou plutôt du travail et du rapport de l'écrivain à ses propres pensées ?

De tels questionnements seront amenés à être développés dans le cadre du colloque Poésie, littérature, philosophie : différences et interférences qui aura lieu à l'Université Dunărea de Jos de Galați, Roumanie, les 27-28 mars 2017.

Les propositions de communications, d'une page maximum, accompagnées d'une courte biobibliographie (coordonnées, affiliation, sujet de recherche, publications) sont à envoyer, avant le 1er novembre 2016, par courrier électronique, aux responsables du numéro :

Anca CĂLIN, Université Dunărea de Jos de Galați : anca.calin@ugal.ro

Silviu LUPAȘCU, Université Dunărea de Jos de Galați : silviu.lupascu@ugal.ro

Alain MILON, Université Paris Ouest Nanterre La Défense : alain.milon@u-paris10.fr

■ APPELS À CONTRIBUTIONS

SYNERGIES CHILI, NUMÉRO 12, 2016

Inclusion et Exclusion dans nos sociétés contemporaines

Date limite: 1er juillet 2016

Numéro coordonné par Christian Rivera Viedma (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales-Chile) et Anne Vangor (Universidad Metropolitana de las Ciencias de Educación-Chile)

Ce numéro 12 de *Synergies Chili* sera consacré à une thématique qui se trouve au centre du débat dans les Sciences Humaines et Sociales avec un fort compromis social: l'inclusion et son contraire, l'exclusion concernant les diverses facettes de la vie sociale, culturelle et politique. Ces deux termes englobent un large éventail de préoccupations aussi bien théoriques qu'empiriques et interventionnistes. Face à cet éventail de préoccupations, ce numéro 12 de *Synergies Chili*, se propose de contribuer à la discussion actuelle autour de l'inclusion et de l'exclusion dans nos sociétés contemporaines, en misant sur trois axes de réflexion qui pourront être envisagés à titre indicatif et de manière non exclusive: les définitions, la délimitation des

concepts et les approches d'analyse (1) ; les outils pour l'inclusion sociale (2) et enfin, les pratiques quotidiennes d'inclusion et d'exclusion dans nos sociétés (3) .

Appel en ligne: http://gerflint.fr/images/revues/Chili/appel_synergies_chili_12_2016.pdf

PROPOSER UN NUMÉRO THÉMATIQUE DE LINGVISTICAE INVESTIGATIONES

Titre de la revue : Lingvisticae Investigationes. International Journal of Linguistics and Language Resources

Date limite : 1er juillet 2016

<http://infolingu.univ-mlv.fr/LI/specialVolumes.html>

Lingvisticae Investigationes (L.I.) invite les chercheurs en linguistique et en ressources linguistiques à proposer un numéro thématique pour publication en 2017.

L.I. est une revue internationale en anglais ou en français fondée il y a 40 ans par Maurice Gross. Elle est publiée et distribuée par John Benjamins Publishing Company. Elle figure sur l'Index européen de référence pour les revues en sciences humaines et sociales (ERIH) pour la linguistique, publié par la Fondation européenne de la Science (ESF). L.I. est classée Q2 (dans les 50 % de meilleures revues de linguistique) pour les années 2012 et 2014 dans le classement de revues Scimago (SJR).

Quelles sont les conditions pour être éditeur invité d'un numéro thématique ?

Un appel à articles est publié et largement diffusé, au moins en anglais, et au moins sur un site web ou une liste de diffusion internationale.

Le numéro spécial a un comité scientifique, dont les membres sont chargés de relire les articles soumis anonymisés, et de sélectionner ceux qui seront publiés dans le numéro thématique.

Les articles sont sélectionnés sur des versions complètes : la version finale n'est pas notablement différente ni plus longue que l'article soumis au départ.

Les noms des relecteurs sont annoncés publiquement dans l'appel à articles. Les rapports transmis aux auteurs sont anonymes.

La proposition pour un numéro spécial doit être envoyée aux directeurs de la revue L.I. ou à son secrétaire permanent. Les critères pour valider une proposition sont :

- la pertinence scientifique et l'opportunité du thème,
- la pertinence du thème par rapport aux objectifs de la revue - <https://benjamins.com/#catalog/journals/li/main>
- les compétences scientifiques et la taille du comité scientifique.

Une fois une proposition de numéro spécial acceptée par les directeurs de L.I., les auteurs de la proposition deviennent éditeurs invités du numéro. Ils sont responsables de la diffusion de l'appel à articles, du respect des règles pour la sélection des articles soumis, de la réalisation ou des ajustements du calendrier, des relations avec les relecteurs et les auteurs, et de la livraison des versions finales des articles à L.I. Le nombre d'articles acceptés devra prendre en compte la taille d'un numéro de L.I., qui est de 175 pages. Cette taille correspond à peu près à 133 pages A4 habituelles, car les pages de la revue sont d'une taille différente.

Comment proposer un numéro thématique ?

Dans votre proposition, nous vous demandons de fournir les informations suivantes :

- une description du thème du futur numéro, sous la forme d'un texte qui servira d'appel à articles si la proposition est acceptée par les directeurs de L.I. ;

- la liste des membres du comité scientifique prévu ;
- un calendrier de la préparation du numéro, avec des dates limites pour les événements suivants :
 - 1) appel à articles public, T0 + 2 mois (T0 = date de la proposition de numéro spécial)
 - 2) soumission des articles, T0 + 8 mois
 - 3) notification aux auteurs, T0 + 9 mois
 - 4) version finale des articles, T0 + 10 mois
 - 5) publication, T0 + 12 mois.

<http://infolingu.univ-mlv.fr/LI/specialVolumes.html>

<https://benjamins.com/#catalog/journals/li/specialissues>

BILAN SOCIOLOGIQUE ET CHANGEMENTS SOCIAUX AU MAGHREB ET EN MÉDITERRANÉE

Bulletin Économique et Social du Maroc (BESM)

Date limite: 15 juillet 2016

Dans ces moments de transitions, sociopolitiques, culturelles et démographiques que connaissent le Maghreb et le pourtour méditerranéen, le rôle que doivent jouer les sciences sociales est plus que jamais décisif. Malgré les écarts survenus par la mise en place de l'Union européenne, les sociétés maghrébines s'inscrivent de plus en plus dans cette dynamique qui la lie d'une façon plurielle à cette méditerranée pleine de promesses. En effet, les nouvelles données géopolitiques au nord de la Méditerranée ont fini par ouvrir le Maghreb au continent africain, tant au niveau de l'accroissement des flux migratoires qu'au niveau des coopérations sud-sud, accélérant ainsi le rythme des changements tant politiques que socioculturels. Ce qui pose la nécessité de saisir et d'analyser les temporalités dans lesquelles se tracent ces devenirs à la fois anthropologique et sociopolitique, mais soulève en même temps les problématiques relatives au renouveau du savoir, à même de saisir ces changements dans leur nouvelles ampleurs.

Le dossier que nous proposons s'inscrit, par conséquent, dans cette logique du rapport entre le savoir et les mutations sociales. Il ambitionne de réévaluer la production en sciences sociales à l'aune de son aptitude à suivre l'intensité et l'ampleur des changements survenus dans ces derniers temps, à produire un nouveau savoir et à prévoir les changements dans leur interactions transversales.

Il s'agit de faire un bilan synthétique et analytique de l'apport des sciences sociales, relatif aux domaines sociologiques importants sur lesquels elles ont focalisé et des questionnements anthropologiques qu'elles ont ouverts. Par ailleurs, il s'agit d'ouvrir un débat interdisciplinaire neuf et critique, à partir de perspectives différentes mais complémentaires, sur les nouvelles dynamiques sociales qui se déploient et se reformulent dans la Méditerranée d'aujourd'hui, durant ces deux dernières décennies. Nous comptons, également saisir, à travers des pratiques et des processus sociologiques, les nouvelles dynamiques en œuvre dans ces sociétés, en donnant à ce terme une dimension globale qui réfère aux expressions religieuses et culturelles, aux articulations politiques et économiques, ainsi qu'aux multiples relations entre les catégories individuelles et collectives qui forment les sociétés de la région.

En plus d'être scientifiquement critique, le dossier se veut aussi « engagé ». Il ne suffit pas de dresser un tableau, si exhaustif soit-il, de l'état passé et actuel des sciences sociales, ni même d'opérer une approche critique de cet apport sociologique, mais d'appréhender l'événement sociologique dans son élan vital. Autrement dit, notre approche se veut aussi « prospective », dans la mesure qu'elle refuse de figer les différentes formes de vie dans des structures qui en nient justement les potentialités de devenir. En plus de poser, avec la distance critique nécessaire, les questions vives et sensibles qui traversent le champ social, il s'agit, en effet, de formuler des perspectives d'avenir, sans tomber, dans le prophétisme et le futurisme. Par « perspectives d'avenir », on entend surtout des problématisations socio-anthropologiques neuves qui prennent sérieusement en compte le changement social et le déploiement continu de nouvelles formes de

vie.

Cela dit, notre approche entend appréhender le changement social à travers des relations sociologiques et anthropologiques, c'est-à-dire à travers les processus d'interaction tant entre les acteurs qu'entre les différentes expressions du social. Il s'agit notamment de réfléchir sur les rapports de genre, les rapports entre le politique et le religieux, entre le politique et l'économique, entre le social et le culturel, entre les pratiques sociales et les normes religieuses et juridiques. Nous pensons que c'est dans les interstices entre ces champs de pratiques sociales qu'on pourrait saisir tant la complexité des phénomènes sociaux que les tensions – anthropologiques et historiques – qui animent les sociétés méditerranéennes.

Aussi les questions envisagées se déclinent-elles en quatre (4) axes :

1. Les processus politico-religieux : il s'agit d'analyser et de repenser les articulations du politique et du religieux en termes de pratiques de double instrumentalisation et légitimation. L'objectif n'est pas seulement de focaliser sur les usages politiques du religieux, mais aussi sur les politiques religieuses en lien avec les formes de radicalisation islamique, phénomène dont les implications sont devenues politiques et géostratégiques. L'examen de tels processus permettrait en l'occurrence de réfléchir sur les devenir des (et les résistances aux) dynamiques de « sécularisation » qui se profilent à l'horizon. Par « sécularisation » on entend aussi bien les nouvelles formes de dissociation/association du religieux et du politique, que les pratiques sociales quotidiennes – notamment : les rapports sexuels, le rapport avec les altérites socioreligieuses, avec les formes de modernisation à l'œuvre, le rapport avec le texte et les pratiques rituelles, les relations protéiformes avec les pratiques religieuses des marges – qui sans cesse reposent la problématique de l'intrication du politico-religieux.

2. L'examen des dynamiques politico-économiques nous permet, entre autres, de réfléchir sur des sujets sensibles qui souvent pervertissent les liens socioéconomiques. On pense tout particulièrement aux pratiques liées au phénomène structurel de la corruption, au sérieux et persistant problème de l'économie informelle, aux économies illégales, aux nouvelles formes de pauvreté et de richesse. Le but ici est de repenser les devenir politico-économiques en lien avec tous les mécanismes qui entravent les processus de « développement » économique et de « modernisation » sociale et culturelle.

3. Les rapports de genre concentrent sans doute les tensions et les contradictions sociales et culturelles qui habitent une société – en donnant ici au terme de « culture » un sens essentiellement anthropologique. Cependant, ces contradictions et ces ambivalences sont aussi souvent les signes des fêlures entre les différents systèmes qui encadrent ces relations. On souhaite, en d'autres termes, déterritorialiser la question du genre, en la dissociant des structures du pouvoir et en la plaçant aussi dans une dynamique de désir : le désir de changer les choses, de devenir-autre...

4. Les rapports entre le culturel et le social, on aimerait essentiellement poser la question des productions culturelles en ce qu'elles reflètent (ou pas) les soucis d'ordre sociologique et historique, et dans quelles mesures ouvrent-elles sur des perspectives nouvelles qui permettraient d'imaginer des nouvelles formes de vie relativement libérées des gravités politiques, économiques et religieuses. Autrement dit, comment penser l'acte de création culturelle en tant que créateur de nouveaux liens sociaux ?

Procédure de soumission :

1. Pour soumettre vos contributions, merci d'envoyer une proposition d'article de maximum 300 mots au comité éditorial de l'IURS à : redaction.iurs@gmail.com avant le 15 juillet 2016.

Les propositions seront soumises au comité de rédaction du BESM. Les calibrations vous seront communiquées à ce moment-là

2. Les contributions définitives seront à remettre avant le 30 octobre 2016. Elles seront alors anonymement soumises à la double expertise des membres du comité scientifique du bulletin, pour une publication fin 2016.

3. Les textes pourront être rédigés en langue française, arabe et anglaise, si la langue est autre que le français, un résumé en français doit être obligatoirement fourni.

Contact : iurs.event@gmail.com

*Le Bulletin Economique et Social du Maroc (BESM) est une revue qui existe depuis 1933. Elle a été dirigée depuis 1966, par le sociologue et l'écrivain Abdelkébir Khatibi.

C'est l'une des revues phares des sciences sociales au Maroc.

<http://urlz.fr/3rp0>

<http://urlz.fr/3rp1>

LA LITTÉRATURE GAMBNIENNE : BILAN ET PERSPECTIVES

Appel à contributions pour un ouvrage collectif

Date limite: 31 juillet 2016

La Gambie est un petit Etat, situé autour du fleuve homonyme : sa longueur est de plus de trois cents kilomètres mais sa largeur ne dépasse pas, au mieux cinquante kilomètres. Enclavé dans le Sénégal, ce territoire est un espace dont les frontières n'ont été fixées arbitrairement entre deux puissances coloniales, le Royaume Uni et la France, qu'au début du XXème siècle – et qui ont encore donné lieu à de petites rectifications après l'indépendance. Etant donné l'étonnante exiguïté de l'espace, on se doute que la plupart des populations de ce pays sont communes avec celles du Sénégal.

Pendant longtemps, l'existence ou non d'une littérature gambienne a alimenté les débats. Cependant, en dépit de ce qu'avancent les quelques rares critiques littéraires qui se sont intéressés à son cas, la production littéraire en Gambie, certes peu volumineuse sur le plan quantitatif, ne fait pas figure de parent pauvre sur le plan qualitatif du moins : « A distinctive literature in English is being created, a literature which - perhaps with a little poetic licence - can be understood as part of a cultural resistance to the political fiction that was a Senegambian state ».1

La réflexion critique ne crée pas l'objet qu'elle étudie mais elle le reconnaît et le fait reconnaître. Or, même si, en l'état actuel des choses, la littérature écrite gambienne n'est pas considérable du point de vue quantité, elle est, du moins, en train de prendre corps. Et l'on comprend que, si nous nous proposons d'étudier des thèmes majeurs de la littérature gambienne, il faut déjà accepter qu'elle existe.

La langue d'écriture, du fait de la colonisation britannique, est l'anglais. S'il existe des productions littéraires gambiennes écrites en d'autres langues (français, arabe, elles sont, pour l'instant, si minimes qu'elles ne peuvent être prises en considération).

D'autre part, il va de soi que nous ne réduisons pas la littérature gambienne à la littérature écrite, d'autant qu'en Gambie la littérature orale est majeure et diverse (à la fois dans les langues et dans les genres de productions), mais simplement la littérature orale ne sera pas ici l'objet de notre étude.

Les études qui seront rassemblées dans le 2e numéro spécial de la Revue du Groupe GELL sur la littérature gambienne s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- Histoire et identité de la littérature gambienne
- Littérature et nation
- Littérature et altérité
- Littérature et genre
- Enseignement et recherche universitaire
- Défis de la publication en Gambie
- Expression littéraires dans la presse gambienne
- Littérature et intertextualité

La liste des thématiques n'est pas exhaustive et pour ce qui est des perspectives, d'autres pistes de recherche et d'approches peuvent être explorées par les chercheurs.

Envoi des propositions de communications:

Tous les résumés (environ 250 mots) devront être envoyés au plus tard le 31 juillet 2016 uniquement par mail aux adresses suivantes :

- Pierre Gomez : pgomez@utg.edu.gm, Université de Gambie ;
- Sylvie Coly : scoly@utg.edu.gm, Université de Gambie ; et
- Boubacar Camara : boucamara2000@gmail.com, Université Gaston Berger, Sénégal.

Pour les propositions retenues, date limite d'envoi des articles accompagnés d'un résumé de texte avec indication des mots clés (environ 15 pages) : le 31 juillet 2016.

Evaluation des propositions : du 1er au 25 août 2016

Publication par la revue GELL de l'Université Gaston Berger de St. Louis, Sénégal: décembre 2016

DISTANCES ET MÉDIATIONS DES SAVOIRS

Numéro thématique « Certifications et badges en formation à distance, quelles réalités ? »

Coordonné par Pierre-Jean Loiret, Agence universitaire de la francophonie et Viviane Glikman, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation

Date limite: 31 août 2016

Comment une formation est-elle validée ? Traditionnellement, en France, l'obtention d'un diplôme, qu'il soit reconnu au niveau national (comme le baccalauréat ou le LMD) ou qu'il ne le soit pas (tel que les diplômes d'université), sanctionne la réussite à l'issue d'une formation. Dans ce cas, et contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays étrangers, le même diplôme est délivré et le grade obtenu est identique, que la formation soit suivie en présentiel ou à distance, en formation initiale ou en formation continue.

Tel n'est pas forcément le cas des « certifications » que l'on voit se multiplier depuis une quinzaine d'années, dont la reconnaissance semble surtout dépendre de l'institution qui les délivre et qui se déclinent souvent selon des périmètres à géométrie variable. De fait, une certification professionnelle atteste d'une qualification, c'est-à-dire de l'acquisition de capacités à réaliser des activités données dans le cadre de plusieurs situations de travail et à des degrés de responsabilité définis par un référentiel.

Pour lire la suite, voir : <https://dms.revues.org/1375>

Les manifestations d'intérêt sont à adresser à dms-dmk@cned.fr ; pierre-jean.loiret@auf.org; viviane.g1@free.fr

- Manifestation d'intérêt par les auteurs potentiels sur base d'un texte de 6000 signes maximum : 31 août 2016.
- Notification aux auteurs de l'acceptation de leur projet : 15 octobre 2016.
- Réception des contributions pour expertise en double aveugle : 15 janvier 2017.
- Retour des experts : 15 mars 2017.
- Publication du numéro thématique : deuxième semestre 2017.

APPEL À TEXTES POUR LA REVUE « EXPRESSIONS »1

Université Les frères Mentouri

Faculté des Lettres et des Langues

Date limite : 10 septembre 2016

La revue « Expressions » de la Faculté des Lettres et des Langues de l'université Les Frères Mentouri (ex. Constantine 1) est une publication plurilingue semestrielle. Elle a pour but d'assurer la publication d'articles scientifiques de qualité, d'un haut degré de clarté et d'accessibilité. Le prochain numéro se prépare, Il accueillera des contributions libres en linguistique, en littérature et en traduction à l'adresse suivante :

revueexpressions@gmail.com

Toutes les contributions soumises dans les délais seront évaluées par le comité de lecture. La réception de chaque article donnera lieu à un accusé de réception.

1 Les articles peuvent être rédigés en français, en anglais ou en arabe (l'arabe ne peut être employé que dans les travaux qui relèvent UNIQUEMENT du domaine de LA TRADUCTION)

LA REVUE ALGÉRIENNE DES SCIENCES DU LANGAGE (RASDL)

Langues, discours et espaces

Date limite: 15 septembre 2016

Après la publication du premier numéro de la revue en ligne « RASDL », le comité scientifique de la revue lance un nouvel appel à contribution pour son deuxième numéro thématique qui portera le titre de « Langues, discours et espaces ».

Toutes les propositions sont les bienvenues, dès lors qu'elles articulent pratiques linguistiques/pratiques langagières et représentations (linguistiques, sociolinguistiques et spatiales) en contexte plurilingue. Il s'agira de travaux d'horizons sociolinguistiques différents pour explorer les pratiques linguistiques et les représentations des locuteurs algériens et francophones.

Nous vous proposons certains axes de réflexion, mais vous pouvez appréhender d'autres thèmes non évoqués en maintenant cette relation problématique et enrichissante entre langues, représentations et contexte plurilingue.

Axes

- 1- Les pratiques langagières dans la ville
- 2- Les discours épilinguistiques des locuteurs urbains et non urbains
- 3- Les parlers francophones (citadins, urbains, ruraux,...)
- 4- Le plurilinguisme urbain francophone

Nous souhaitons à travers ce numéro rendre hommage à notre maître Thierry BULOT (décédé le mardi 26 janvier 2016 à Rennes). Son influence indéniable a participé dans la construction de notre identité de chercheur ; et a réussi également à nous transmettre la flamme et la passion pour la recherche, noble héritage dont nous nous sommes fièrement appropriés.

Echéancier :

Date limite d'envoi des articles : 15 septembre 2016

Notification d'acceptation ou de refus : 15 octobre 2016

Publication en ligne : 1 novembre 2016

Envoyez vos textes à:

bedjaoui79@gmail.com

noudjuod2dz@yahoo.fr

En savoir plus sur
<http://revuealgeriennedessciencesdulangage.e-monsite.com/pages/appel-a-contribution.html#qRTVMujuC7MTVXqo.99>

LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE EN GAMBIE ET EXPÉRIENCES SIMILAIRES À L'ÉTRANGER

Date limite: 27 février 2017

Argumentaire

Nous souhaitons par cet appel à contribution, renforcer et mettre en lumière le travail des différents acteurs de la promotion de la langue française en Gambie. La didactique du français en Gambie n'en est pas à ses débuts et enregistre au moins dix années révolues chargées d'histoire. Dans un axe comparatif, d'ouverture au monde, de partage du savoir et avec la volonté de créer un réseau de réflexion autour du français langue étrangère, les collègues, des autres départements de français au niveau national (Gambia College, Alliance Française, Évaluateurs...) comme à l'étranger peuvent soumettre leurs propositions de contribution. Votre proposition doit comporter, votre affiliation, vos coordonnées, un titre, un plan provisoire, une bibliographie, un résumé de 10 lignes et cinq mots-clés. La proposition est à envoyer au plus tard le 05 juillet 2016. En cas de notification d'acceptation, l'article définitif, de 10 pages minimum, est à rendre le 27 février 2017, IA. Envoyez vos propositions aux coordinatrices: gaye.mamtute@utg.edu.gm, fdrammeh@utg.edu.gm, mgaye@utg.edu.gm, ndeyematypaye@gmail.com

Notre projet se propose à cet effet de revisiter cette évolution du FLE en Gambie selon plusieurs axes :

- Historique et contexte de naissance, évolution du français en Gambie
- Évaluation
- FLE et nouvelles technologies éducatives
- Associations des clubs de français
- Expériences des professeurs
- Gestion d'une classe de FLE
- Supports : écrit, oral, multimodal, en classe de langue(s).
- Enjeux et diversité des approches.
- Représentations linguistiques
- Obstacles liés à l'enseignement/apprentissage des professeurs)
- Evolution de l'offre et demande de formation
- Concepts théoriques : FLM, FLS, FLSCO, FLE, FOU, FOS, FP
- Langues de médiation en classe de FLE
- Apport de la sociolinguistique à l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère
- Interférences linguistiques, interlangue,
- CECRL et contextualisation

Éditeurs du volume : département de français, The University Of The Gambia + partenaires

Exécutif du projet : Dr Ndèye Maty Paye, Assistant-Professor, French Department, The University Of The Gambia

Bibliographie

Bérard E., L'approche communicative : théorie et pratiques, Paris, CLE International, 1991.

Besse H. et Porquier R., Grammaire et didactique des langues, Paris, Didier, 1993.

Coste D. « Remarques sur les aléas de la notion et du terme de méthode en didactique du français langue étrangère », in Rivenc P. (éd.), Apprentissage d'une langue étrangère/seconde – 3. La méthodologie, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, coll. « PED », 2003.

Courtillon J., Élaborer un cours de FLE, Paris, Hachette, collection « F », 2003.

Cuq J.-P., Gruca I., Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG, 2002.

Cuq J.-P. (dir.), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International / Asdifle, 2003.

LA REVUE ALGÉRIENNE DES SCIENCES DU LANGAGE (RASDL)

Appel à contribution permanent

LA RASDL lance un appel permanent à contribution aux enseignants-chercheurs pour publier les résultats de leurs recherches et d'améliorer le contenu et la rédaction des articles.

Le premier numéro est un numéro libre. Les prochains numéros seront des numéros à thématique avec une partie VARIA. Les articles en langue arabe et en langue anglaise sont les bienvenus.

Envoyez vos textes à:

bedjaoui79@gmail.com

noudjuod2dz@yahoo.fr

La Revue Algérienne des Sciences Du Langage est un espace numérique d'échange de travaux menés dans les disciplines pertinentes pour ce champ de recherche tels que la sociolinguistique, la didactique des langues, l'analyse du discours, la psychologie cognitive, le traitement automatique des langues (TAL), la terminologie, la lexicographie, la lexicologie, l'onomastique, les TICE, etc.

L'objectif est d'offrir aux chercheurs, confirmés ou débutants, ainsi qu'aux praticiens un lieu d'expression, d'information et d'échange accessible à tous grâce à la libre circulation de l'information.

La RASDL s'inscrit dans la lignée des publications scientifiques à accès libre. Le conseil scientifique de la revue comprend des spécialistes connues et reconnues sur la scène scientifique. La procédure de sélection des articles suit scrupuleusement les critères des publications scientifiques : relecture anonyme par le comité de lecture.

Cette revue est la concrétisation d'une collaboration de deux jeunes chercheuses algériennes formées dans le cadre de l'EDAF (Ecole doctorale algéro-française) avec le soutien du Laboratoire de Linguistique, sociolinguistique et didactiques des langues (LISODIL) dirigé par le professeur Taleb Ibrahim Khaoula.

Dr. Wafa Bedjaoui et Dr. Noudjoud Berghout sont les responsables scientifiques de rédaction.

■ APPELS D'OFFRES AUF

APPEL À CANDIDATURE - PROJETS DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE INTER-UNIVERSITAIRE (PCSI) 2016

Date limite : 30 mai 2016

Le Bureau Moyen-Orient de l'AUF lance un appel à candidature visant à soutenir des Projets de coopération scientifique inter-universitaire (PCSI) portés par les enseignants et/ou chercheurs des universités membres de l'AUF au Moyen-Orient. Il est désormais possible de déposer un dossier de candidature en anglais.

Les projets doivent être multilatéraux, avoir de la valeur scientifique et présenter une opportunité régionale et un impact pour le développement des pays de la région.

Chaque projet retenu bénéficiera d'un financement à hauteur de 20 000 euros maximum. La subvention qui sera accordée ne sert pas à conduire une recherche de longue durée ni à financer le fonctionnement d'une nouvelle formation, mais à donner l'impulsion à une action de coopération dans une logique de structuration durable.

Les projets appartenant aux domaines cités ci-après sont les seuls concernés par cet appel à candidature :

Sciences de l'Éducation
Sciences Humaines

Sciences Sociales
Droit, Économie et Gestion
Environnement, Eau et Énergie
Biologie et Santé
Sciences et Technologies

En savoir plus:
<https://www.auf.org/bureau/bureau-moyen-orient/appels-offre-regionales/appel-candidature-PCSI-scientifi/>

APPEL À PROJET POUR DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION MOBILE : ELLESGORITHME

Date limite: 8 juin 2016

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF), par l'intermédiaire de l'Institut de la francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (Ific) lance, à l'occasion de la journée internationale des femmes, le concours EllesGorithme destiné aux femmes francophones, sans distinction de pays, en vue de promouvoir le développement d'applications mobiles en langue française dans le domaine du numérique éducatif.

Objectif général

L'objectif général de ce concours est d'apporter un appui à la création d'applications mobiles par des femmes, dans le domaine du numérique éducatif et en langue française. Les trois meilleures réalisations recevront un prix et leur promotion sera assurée par l'Ific.

Critère d'éligibilité

Être une femme

Candidature

Le concours se déroule en deux temps, une phase d'éligibilité et une phase de réalisation des projets éligibles.

Chaque candidate présentera un projet complet d'application mobile en relation avec le numérique éducatif : simulation, jeu sérieux, tutoriel, outil interactif, etc.

À l'issue de la première phase, cinq projets seront déclarés éligibles et donneront lieu à un développement complet.

Soumission des candidatures

Les intéressées adresseront leur candidature via la plateforme <http://formulaire.auf.org>, en téléchargeant le formulaire dûment rempli. Les candidatures doivent être transmises avant le 8 juin 2016 (minuit GMT +1), délai de rigueur.

Seules les candidatures complètes seront examinées par le jury. Toute information complémentaire non mentionnée dans le présent appel peut être obtenue auprès de l'IFIC, en écrivant à femmes-ific-2016@auf.org et en spécifiant dans le sujet du message le terme « Prix féminin de l'appli mobile ».

Principales dates

- lancement de l'appel : 08 mars 2016
- date limite de dépôt des candidatures : 08 juin 2016
- date limite de remise des applications : 08 septembre 2016

Pour plus de détails:

<http://ific.auf.org/appel-%C3%A0-region/appel-a-projet-pour-developpement-dapplication-mobile-ellesgorithm>

APPEL À CANDIDATURES IFOS PROFESSIONNALISATION EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Date limite: 10 juin 2016

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un troisième appel à candidatures pour l'accès à la formation en ligne IFOS (volet 2 tutoré). Cette offre s'adresse aux enseignants de français langue étrangère en poste dans les établissements membres de l'AUF.

IFOS est une plateforme de formation à distance destinée aux enseignants de français langue étrangère désirant se former ou améliorer leurs compétences dans l'élaboration d'un cours de français professionnel. Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'Institut français et le Centre de langue française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France. Le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté et TV5MONDE ont également participé à sa création. IFOS est financé par le programme du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international « 100 000 professeurs pour l'Afrique ». IFOS est surtout axé sur le français sur objectifs spécifiques (FOS), mais le dispositif propose également une séquence de formation au français sur objectifs universitaires (FOU).

Le présent appel concerne uniquement l'inscription au second volet (La démarche FOS en action - parcours tutoré) qui invite à la création d'un cours complet en français des affaires. Il permet d'appliquer les compétences acquises dans le volet 1 et de réaliser une étude de cas issue du secteur des affaires. L'AUF s'engage à défrayer les coûts d'inscription du volet 2 aux candidats qu'elle aura sélectionnés.

Pour en savoir plus: <https://www.auf.org/appels-offre/ppel-candidatures-ifos-professionnalisation-en-fra/>

TROIS (3) PROPOSITIONS DE STAGE - FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (CUBA ET BARBADE)

Date limite: 26 juin 2016

Dans le cadre de sa collaboration avec ses universités membres à Barbade et à Cuba, le Bureau Caraïbe de l'Agence universitaire de la Francophonie souhaite renforcer la présence francophone et l'animation des sections universitaires de Français au sein de L'Université de la Havane (Cuba), l'Université Centrale Matha Abreu de Las Villas (Cuba) et l'Université West Indies, Campus de Cave-Hill (Barbade).

Trois offres de stage en FLE sont publiées en ce sens. Celles-ci s'adressent à des étudiants francophones natifs (ou assimilés) actuellement en Master 2 de Français Langue Etrangère (FLE). Les trois stages sont proposés pour la période de Septembre à Décembre 2016. Les candidatures doivent être acheminées aux adresses spécifiques concernées au plus tard le 26 juin 2016. Le candidat fera parvenir CV, lettre de motivation et attestation d'inscription en Master 2 de FLE.

L'AUF prendra en charge votre déplacement jusqu'à l'Université d'accueil. Les stages ne sont pas rémunérés. Ceux-ci s'effectuent sous la responsabilité de l'Université d'accueil. Les autres prises en charge spécifiques sont précisées ci-dessous.

En savoir plus: <https://www.auf.org/appels-offre/propositions-de-stage-francais-langue-etr/>

APPEL À CANDIDATURES POUR LES FORMATIONS OUVERTES ET À DISTANCE (FOAD) 2016-2017

Dates limites: 15 juin 2016 et 15 septembre 2016

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un nouvel appel à candidatures pour les formations ouvertes et à distance (FOAD) 2016-2017.

L'AUF propose 88 formations diplômantes pour la promotion 2016-2017 sur sa plate-forme de Formations ouvertes et à distance (FOAD) :

- 7 Diplômes Universitaires en Médecine (DU) ;
- 11 Licences (L3) ;
- 20 Masters 1 ;
- 50 Masters 2.

dans les disciplines suivantes :

- Droit, Économie et Gestion ;
- Éducation et formation ;
- Sciences de l'ingénieur ;
- Médecine et santé publique ;
- Sciences humaines ;
- Environnement et développement durable.

Ces diplômes sont issus d'universités européennes, mais aussi d'établissements du Burkina Faso, du Cameroun, du Canada, d'Égypte, du Liban, de Madagascar, du Maroc, du Sénégal et de Tunisie.

Les diplômes obtenus dans le cadre de la formation ouverte et à distance ont la même valeur académique que les diplômes obtenus en présentiel.

Les tarifs des formations sont négociés avec les universités. De plus, selon des critères élaborés par son Conseil scientifique, l'AUF prend en charge sous la forme d'allocations d'études à distance une partie du coût de la formation pour certains candidats sélectionnés par les universités diplômantes. Plus de 400 allocations sont proposées cette année.

Les informations détaillées ainsi que le formulaire d'inscription pour chaque formation sont disponibles en ligne à l'adresse <http://www.foad-mooc.auf.org>

Date limites de candidatures :

15 juin 2016, pour les formations débutant en septembre-octobre 2016

15 septembre 2016, pour les formations débutant en janvier 2017

URL de l'annonce: <https://www.auf.org/appels-offre/appele-candidature-pour-les-formationen-ouvertes-et/>

DIALOGUE D'EXPERTISE

Date limite : 31 octobre 2016

L'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français lance un appel d'offres dans le cadre du Programme « Dialogue d'expertise ». Ce programme permet aux départements d'études françaises, aux sections de français et aux centres universitaires de langues d'obtenir une expertise sur l'ensemble de leur activité ou sur une question spécifique parmi leur activité de formation. Le programme soutient également la création de départements ou de sections de français.

L'AUF et l'Institut français accompagnent les départements d'études françaises, les sections de français ou les centres universitaires de langues dans leur démarche de rénovation et de diversification de leur offre de formation.

Une expertise portant sur tout ou partie des activités d'un département universitaire de français ou d'un

centre de langues est proposée dans le cadre de ce programme. L'expertise peut être globale (ensemble de l'activité du département ou du centre) ou spécifique (limitée à une question ou un ensemble de questions).

- **L'expertise globale** concerne notamment la sélection des étudiants, l'ingénierie de formation, les curriculums, la diplomation, l'employabilité des diplômés, la recherche, l'intégration du numérique, etc.
- **L'expertise spécifique** peut porter sur les formations professionnelles au sein des départements de français (notamment les formations de traducteurs/interprètes), les parcours de français sur objectifs spécifiques, ou une thématique spécifique au département (enseignement de la littérature, formation au tourisme, etc.) ou au centre de langue (amélioration du niveau de sortie des étudiants, révision du curriculum d'enseignement de la langue, etc.).
- Un des volets du projet concerne la **création de nouveaux départements d'études françaises** dans des universités situées dans des pays non francophones. L'AUF propose un accompagnement sous la forme d'une expertise, pour les conseiller sur les méthodes et sur les moyens nécessaires pour créer un tel département. La demande peut aussi porter sur la création d'une section de français au sein d'un département de langues romanes ou de langues étrangères, ou d'une section de français dans un centre universitaire de langues.

Pour en savoir plus et demander une **expertise globale ou spécifique** : <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article53>

Pour en savoir plus et demander une expertise pour la **création d'un département ou d'une section de français** : <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2016 DU MOYEN-ORIENT : DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN

Date limite: 31 décembre 2016

Dans le cadre du projet « Édition, publication et valorisation scientifique », le Bureau Moyen-Orient de l'AUF lance un appel d'offres pour appuyer les colloques scientifiques. Cet appel est ouvert jusqu'au 31 décembre 2016.

Les demandes d'appui doivent être présentées, deux mois avant le début de la manifestation, dans le cadre d'un dossier rempli conformément au calendrier de l'appel d'offre, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF.

Objectif

La visibilité et la valorisation de la recherche francophone en région.

- le programme soutient les manifestations se déroulant au Moyen-Orient.
- notre soutien aux manifestations vise prioritairement les actions suivantes :
 - a) des mobilités (billets d'avion) de scientifiques du Sud intervenants au colloque : priorité à la mobilité des chercheurs de la région ou d'autres régions du Sud, la prise en charge d'une mobilité Nord-Sud restant exceptionnelle ;
 - b) l'édition et la diffusion des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet) ;
 - c) la promotion de la langue française dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat, etc.)

Pour en savoir plus et déposer une demande:

<https://www.auf.org/bureau/bureau-moyen-orient/appels-offre-regionales/manifestations-scientifiques-2016-du-moyen-orient/>

LE CAHIER D'ÉCRITURE - REVUE LITTÉRAIRE EN LIGNE

Appel permanent

"Le Cahier d'écriture", revue littéraire en ligne du Bureau Maghreb à l'intention des étudiants du Maroc, d'Algérie et de Tunisie

Le Bureau Maghreb lance l'appel à contributions pour la première édition du Cahier d'écriture, sa revue électronique bimestrielle dans laquelle seront publiés les textes des étudiants des universités du Maghreb membres de l'AUF*, toutes filières et tout niveaux confondus. Le premier numéro du Cahier d'écriture est déjà en ligne (<http://www.cahierdecriture.org/>) et le prochain paraîtra prochainement.

Pour participer au jeu, il suffit d'aimer écrire, en se conformant aux règles suivantes :

- Produire en français des textes courts (maximum de 1000 mots)
- Privilégier la qualité formelle (soin apporté à la langue, à l'orthographe, à la syntaxe, au rythme...)
- Inventer le sujet et son traitement (les textes brefs - essais, poèmes, lettres, dialogues, reportages, récits fictionnels... - doivent être inédits).
- Donner un titre à la production proposée en la signant (les pseudonymes sont autorisés)
- Accepter l'avis des arbitres du jeu (un Comité de lecture, composé de trois écrivains éprouvés, évaluera les textes, décidera de leur publication en ligne et sur papier).

Visitez le site du Cahier d'écriture : www.cahierdecriture.org

* Pour vérifier si votre université est membre de l'AUF : www.auf.org/membres

Documents à consulter sur le site
<https://www.auf.org/appels-offre/appel-contributions-le-cahier-decriture-revue-litt/>

Renvoyez la Fiche de contribution en y intégrant vos textes à cette adresse : cahierdecriture-bm@auf.org

■ APPELS D'OFFRES

APPEL À CANDIDATURES - BOURSES FLE 2016-2017

Il reste des bourses FLE à attribuer.

La liste des séjours pédagogiques Master FLE 2016/2017 est mise à jour régulièrement.

Déposez vos candidatures dès maintenant !

Bourses Français Langue Étrangère (FLE) proposées par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Les bourses proposées sont mises en place dans les pays concernés par les services de coopération et d'action culturelle ou de coopération de sécurité et de défense des ambassades de France.

Pour l'année universitaire 2016/2017, les bourses sont ouvertes aux étudiants de Master 1 et 2 de FLE ; les boursiers sont placés sous la tutelle pédagogique des services culturels des ambassades pour les stages de formation DGM et des missions militaires pour les stages de formation DCSD.

Les départs sont prévus pour les mois de juillet à octobre 2016 pour les pays de l'hémisphère Nord et de janvier à mars 2017 pour les pays de l'hémisphère Sud. La durée des bourses est de neuf mois maximum.

Vous pouvez encore candidater au programme de bourses selon la liste des séjours pédagogiques Master

FLE 2016-2017 sur le site <http://www.campusfrance.org/fr/bourses-fle-2016-2017>. La liste est mise à jour régulièrement.

URL : <http://www.campusfrance.org/fr/bourses-fle-2016-2017>

APPEL À CANDIDATURES : RECRUTEMENT D'UN POST-DOCTORANT

Les poètes dans la cité en Révolution (1789-1848)

Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique (CELIS EA 4280) de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

Date limite: 8 septembre 2016

Dans le cadre du projet structurant Les poètes dans la cité en Révolution (1789-1848), mené par le Centre d'Histoire Espaces et Cultures (CHEC) et le Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique (CELIS EA 4280) de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II), le CELIS recrute pour deux ans un(e) post-doctorant(e) de âgé(e) de moins de 35 ans ayant soutenu sa thèse dans un pays autre que la France.

Inscrite dans une analyse globale des métamorphoses et des enjeux des genres poétiques en contexte révolutionnaire, la recherche menée par le/la post-doctorant(e) portera plus spécifiquement sur la production dramatique en lien avec la question de l'engagement. Il s'agira d'étudier les répertoires militants, d'en mesurer le degré d'innovation esthétique et thématique, les succès obtenus (nombre de représentations, de reprises, de rééditions, création d'objets dérivés tels qu'estampes, caricatures, peintures, éventails, boutons de veste, etc.) ainsi que l'influence internationale (adaptations et traductions étrangères) entre 1789 et 1804. Il lui faudra également mesurer ce qui se joue de la mémoire de cette création lors de la Restauration et des révolutions suivantes (1830, 1848), en France comme à l'étranger. Combien de créations de la « Grande Révolution » sont-elles alors reprises, rééditées ou inspirantes ?

L'implication des dramaturges au service de la Révolution française se manifeste dès 1789, soutenue par une volonté politique qui culmine avec le décret d'août 1793 ordonnant la représentation, trois fois par semaine, de pièces patriotiques « par et pour le peuple » ; elle donne naissance à un répertoire sinon tout à fait original, du moins caractéristique : drames et tragédies nationaux, traits historiques et patriotiques, théâtre carnavalesque... Mais la polémique suscitée en septembre 1793 par deux vers équivoques de Paméla ou la vertu récompensée de François de Neufchâteau, suivie de l'arrestation de l'auteur, pourtant ardent patriote, et des acteurs du théâtre de la Nation, tout comme la censure des répertoires anciens, décrétée le 10 juin 1794, soulignent la nécessité d'aborder la question de l'engagement des dramaturges révolutionnaires comme un phénomène complexe, qui tient à de multiples paramètres : trajectoires et positionnement politique des dramaturges, choix esthétiques et thématiques en lien avec les attentes du/des pouvoir(s) et des publics, nécessités matérielles de la vie quotidienne, interprètes et contexte des représentations, réactions de la censure et de la critique... C'est pourquoi le/la post-doctorant(e) devra proposer à la fois une typologie des modalités d'engagement des dramaturges en contexte révolutionnaire et une approche plus globale du phénomène de l'engagement dramatique, qui sera mise à l'épreuve dans des contextes postérieurs.

Cette démarche sera fondée sur la création et l'entretien d'une base de données. Le/la post-doctorant(e) en abondera les premiers développements à partir des résultats de l'enquête ANR THEREPSICORE (sur le théâtre en province sous la Révolution et l'Empire). Il/elle aura aussi pour mission de mener des enquêtes complémentaires à l'échelon français (BNF) et européen, pour mesurer, à partir des inventaires des fonds publics, la diffusion et l'influence des dramaturges français en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Suède – autant d'États ou de cours qui entretiennent des relations internationales contrastées avec la France révolutionnaire. Il/elle devra vérifier l'ampleur et le statut des traductions, des adaptations des œuvres françaises ou, au contraire, les influences européennes sur les répertoires militants. Il/elle contribuera enfin au choix et à l'édition de quelques textes qu'il/elle jugera emblématiques de sa problématique et de la diffusion réussie d'un théâtre engagé – pour ou contre la Révolution française.

Sa première année sera partagée entre le traitement de la base de données et des missions à l'étranger, sa

seconde entre des missions à Paris, l'enrichissement de la base de données par ses recherches et l'écriture d'un article de synthèse.

Les candidatures sont à adresser avant le 8 septembre 2016 à : Françoise Le Borgne (Francoise.Le_BORGNE@univ-bpclermont.fr). Les dossiers doivent comprendre les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae (état civil, études et titres, activités d'enseignement, activités de recherche, publications et communications nationales et internationales),
- Une lettre de motivation du candidat,
- L'attestation d'obtention de la thèse,
- Une lettre de recommandation du directeur de son laboratoire d'origine ou de son directeur de thèse.

L'entrée en fonctions du candidat retenu se fera au 1er novembre 2016.

VACANCES DE POSTES AU CIEP

1. Postes de responsables de département ou de service

1.2. Département langue française

1.2.1. : Responsable du département langue française

Descriptif du poste

Le/la titulaire de ce poste est appelé(e) à participer à la définition des objectifs stratégiques de l'établissement dans le domaine de l'appui à l'enseignement et à la diffusion de la langue française dans le monde. Il/elle coordonne et encadre les activités du département langue française, négocie les projets avec les partenaires et rend compte de l'activité dans le cadre du contrat d'objectif et de performance de l'établissement.

Le département langue française du CIEP agit au service du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère des affaires étrangères et du développement international (et son réseau culturel) dans la mise en œuvre des politiques de promotion de la langue française et de la francophonie dans le monde.

Les priorités du département sont l'enseignement du français (du préscolaire à l'université) et en français dans un contexte bi ou plurilingue. Les principales activités développées par le département sont :

l'audit et l'expertise de programmes scolaires, de plans de formation, de projet pluriannuels et la négociation de partenariats éducatifs dans le cadre de projets de coopération éducative et universitaire ;

l'assurance qualité de l'offre de cours de langue en France, notamment le Label Qualité français langue étrangère ;

la formation des acteurs de l'enseignement du français dans le monde (enseignants, formateurs, chefs de projets, assistants techniques, attachés de coopération pour le français, cadres éducatifs...) en présence et à distance et dans le cadre des universités BELC « les métiers du français dans le monde » (BELC été et hiver en France, BELC régionaux dans le monde) ;

l'animation de réseaux et la production de ressources. Il s'agit d'accompagner l'innovation et le développement en faveur de l'enseignement du et en français avec la création, la gestion et l'animation de sites internet, la formation ouverte et à distance, l'organisation de séminaires et le montage de partenariats.

Le/la responsable du département langue française encadre une équipe de 21 collaborateurs dont 4 responsables d'unités, participe à l'animation d'un réseau de 250 experts associés, coordonne la mise en œuvre de près de 170 actions par an pour un volume d'activité de 1,5 millions d'euros.

Compétences attendues

De niveau Bac + 5 minimum, le candidat devra :

avoir une excellente connaissance des politiques linguistiques (nationales et internationales) en faveur de l'enseignement du français et en français ;

avoir une expérience réussie de l'encadrement d'équipe d'au moins 5 ans ;

avoir des expériences réussies dans le réseau culturel français (de préférence dans les postes d'attaché de coopération pour le français ou d'attaché de coopération éducative) ;

avoir une excellente connaissance de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur ;

avoir une excellente connaissance de la formation initiale et continue des enseignants ;

être disponible pour effectuer des missions d'expertise ou de formation à l'étranger ;

avoir la maîtrise de deux langues étrangères avec une mention particulière pour l'anglais ;

avoir une capacité de synthèse et de prise de décision.

Ce poste ouvert aux titulaires et aux non titulaires est à pourvoir par voie de détachement ou par contrat à compter du 1er septembre 2016.

Pour tout renseignement, les candidats sont invités à s'adresser à M. Stéphane Foin, directeur-adjoint (courriel : foin@ciep.fr - tél : 01 45 07 60 12).

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique avant le 17 juin 2016 à Monsieur le directeur du CIEP, 1 avenue Léon Journault, 92310 Sèvres.

Le dossier devra être également transmis par courriel à Monsieur le directeur-adjoint (foin@ciep.fr) et à Monsieur le secrétaire général (martinat@ciep.fr).

2. Postes de chargés de programmes

2.2. Département langue française

2.2.1. : Responsable de l'unité ressources et séminaire

Descriptif du poste

Le/la titulaire de ce poste est appelé(e) à coordonner l'activité colloque et séminaire du département langue française ainsi que l'animation du site Le fil du bilingue.

Il/elle pourra également assurer des responsabilités transversales auprès du responsable du département.

Le/la titulaire de ce poste participera à :

la conception et la mise en place de colloques et de séminaires sur les politiques linguistiques, l'enseignement du français en contexte plurilingue, l'innovation dans les départements d'études françaises des universités, l'enseignement bilingue francophone, l'enseignement de la langue et de la culture... ;

l'appui à l'enseignement bilingue francophone avec le site Le fil du bilingue.

Il/elle participera également à :

la rédaction de dossiers relatifs à l'enseignement du et en français ;

des comités scientifiques, des comités de pilotage et des groupes de réflexion ;

la rédaction de programmes, de notes problématiques, d'actes de séminaires et de supports de communication ;

la veille sur les séminaires et sur la recherche dans le domaine des politiques linguistiques et de l'apprentissage des langues ;

la création de modules de formation en ligne ;

la recherche de partenariats et de financements ;

la mise en place administrative, financière et logistique des colloques et des séminaires ;

des missions de formation, d'audit et d'expertise.

Compétences attendues

De niveau bac + 5, le candidat devra :

- avoir une connaissance de l'enseignement du et en français en contexte bi/ou plurilingue ;
- avoir une expérience de l'international de préférence dans le réseau culturel français ;
- avoir une bonne connaissance de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur ;
- avoir une compétence dans le montage de séminaires ;
- avoir une expérience réussie de l'encadrement d'équipes ;
- être disponible pour effectuer des missions d'expertise ou de formation à l'étranger ;
- avoir la maîtrise d'au moins une langue étrangère avec une mention particulière pour l'anglais et l'arabe.

Ce poste ouvert aux titulaires et aux non titulaires est à pourvoir par voie de détachement ou par contrat à compter du 1er septembre 2016.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique avant le 15 juin 2016 à Monsieur le directeur du CIEP, 1 avenue Léon Journault, 92310 Sèvres.

Le dossier devra être également transmis par courriel à Monsieur le directeur-adjoint (foin@ciep.fr) et à Monsieur le secrétaire général (martinat@ciep.fr).

Pour tout renseignement, les candidats sont invités à s'adresser à Mme Manuela Ferreira Pinto, responsable du département langue française. (Courriel : pinto@ciep.fr ; tél. : 01 45 07 60 70).

2.2.2. : Chargé(e) de programmes

Descriptif du poste

Le/la titulaire de ce poste est appelé(e) à coordonner la conception et la mise en œuvre de programmes de formation et d'expertise à l'enseignement du français langue étrangère et seconde.

A ce titre, il/elle participera à :

- la conception de programmes de formation pour des enseignants, des formateurs et des cadres éducatifs du secteur public et privé ;
- la coordination d'actions de formation et d'expertise en France et à l'étranger ;
- la création de modules de formation et d'expertise en ligne ;
- l'élaboration de référentiels de compétences ;
- la conception d'activités de formation ;
- la conduite de missions de formation et d'expertise dans le domaine de la didactique du français langue étrangère et de l'ingénierie de la formation ;
- la création de modules de formation et d'expertise en ligne ;
- la mise en place administrative, financière et logistique des actions de formation.

Compétences attendues

De niveau bac + 5, le candidat devra :

- une excellente formation et expérience en didactique du français langue étrangère ;
- une excellente connaissance et une bonne expérience de l'enseignement bi et plurilingue ;
- une excellente connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues ;
- une expérience de l'international dans le réseau culturel français en Afrique francophone de préférence ;
- des expériences réussies de la formation de formateurs et de l'ingénierie de la formation ;
- une bonne connaissance de l'enseignement scolaire et des problématiques notamment en contexte

plurilingue ;

une pratique de la gestion de projets ;

être disponible pour effectuer des missions d'expertise ou de formation à l'étranger ;

avoir la maîtrise d'au moins une langue étrangère avec une mention particulière pour l'anglais, l'espagnol et l'arabe.

Ce poste ouvert aux titulaires et aux non titulaires est à pourvoir par voie de détachement ou par contrat à compter du 1er septembre 2016.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique avant le 15 juin 2016 à Monsieur le directeur du CIEP, 1 avenue Léon Journault, 92310 Sèvres.

Le dossier devra être également transmis par courriel à Monsieur le directeur-adjoint (foin@ciep.fr) et à Monsieur le secrétaire général (martinat@ciep.fr).

Pour tout renseignement, les candidats sont invités à s'adresser à Mme Manuela Ferreira Pinto, responsable du département langue française. (Courriel : pinto@ciep.fr ; tél. : 01 45 07 60 70).

URL: <http://www.ciep.fr/ciep-recrute/vacances-postes-au-ciep>

LES PRIX JEUNESSE DE LA FRANCOPHONIE 35<35™

Avec plus de 900 millions d'habitants répartis sur les cinq continents et représentant 14 % de la population mondiale – les pays ayant en partage la langue française sont le creuset d'innovations suscitées par des personnalités-jeunes en dessous de 35 ans qui ne bénéficient pas toujours de visibilité globale.

Les Prix Jeunesse de la Francophonie 35<35 entendent célébrer 35 jeunes personnalités en dessous de 35 ans qui font bouger l'espace francophone. Ces prix récompensent des jeunes francophones âgés de 18 à 35 ans, qui ont fait des réalisations exceptionnelles dans l'année considérée de 2015.

Les 29 & 30 Octobre 2016 – une cérémonie de récompense réunira des décideurs du monde francophone qui servira à dévoiler les grands gagnants à Abidjan - Cote d'Ivoire (le pays hôte). Plusieurs nominés auront aussi l'opportunité de partager leurs idées ou innovations devant un public de 1500 participants à l'occasion d'un des plus grands événements intellectuels dans l'espace francophone.

Ces prix sont à l'initiative de "35<35 Média" une plateforme regroupant plus de 20 jeunes professionnels répartis dans 20 pays francophones.

En savoir plus: <http://www.francophonie3535.com/>

■ VIENT DE PARAÎTRE

Plurilinguisme et pluriculturalisme Des modèles officiels dans le monde

Gillian Lane-Mercier, Collectif, Denise Merkle, Jane Koustas

Collection « PUM »

174 pages • mai 2016

Rares sont les sociétés contemporaines qui ne sont pas pluriculturelles et plurilingues, en raison notamment de l'émergence de l'anglais comme nouvelle lingua franca et de l'augmentation des flux migratoires des quarante dernières années. Dans un contexte de mutations sociales et économiques mondiales sans précédent, les défis posés par les politiques linguistiques et culturelles font désormais partie intégrante de notre quotidien. Mais quels sont leurs véritables enjeux - juridiques, politiques, culturels et symboliques - ainsi que leurs incidences sur l'éducation, la traduction ou les langues autochtones?

Dans une perspective résolument interdisciplinaire, ce livre fait état de la recherche collective sur la question du plurilinguisme officiel dans plusieurs pays et de solutions concrètes à des problèmes communs. Sa pertinence et son originalité résident autant dans l'actualité que dans la ferme volonté de réfléchir aux réformes à envisager afin que chaque citoyen ait la possibilité, selon l'idéal de la diversité universelle prôné par l'UNESCO, de s'exprimer, d'apprendre et d'exercer ses droits civiques dans la langue de son choix.

<http://pum.umontreal.ca/catalogue/plurilinguisme-et-pluriculturalisme>

Les français régionaux dans l'espace francophone

Bertucci, Marie-Madeleine (éd.)

Collection: Sprache, Mehrsprachigkeit und sozialer Wandel. Language. Multilingualism and Social Change.

Langue, multilinguisme et changement social - volume 25

Les différentes variétés de français observables dans l'espace francophone, dites « français régionaux », dans la terminologie sociolinguistique, sont étudiées dans ce volume par certains des meilleur-e-s spécialistes du sujet, dans une perspective synchronique et à travers un spectre large qui embrasse aussi bien la variation diatopique que la variation sociale. Les chercheur-e-s interrogent le statut linguistique de ces formes endogènes de français et la place qu'elles seraient susceptibles d'occuper dans les politiques linguistiques-éducatives de régions ou d'États traversés par des tensions sociales et ethniques. Ces variétés s'inscrivent dans le paysage plurilingue et pluriculturel de la francophonie du XXI^e siècle où la question des langues et des identités en contact est centrale.

[http://www.peterlang.com/index.cfm?](http://www.peterlang.com/index.cfm?event=cmp.ccc.seitenstruktur.detailseiten&seitentyp=produkt&pk=79363&concordeid=264650)

[event=cmp.ccc.seitenstruktur.detailseiten&seitentyp=produkt&pk=79363&concordeid=264650](http://www.peterlang.com/index.cfm?event=cmp.ccc.seitenstruktur.detailseiten&seitentyp=produkt&pk=79363&concordeid=264650)

Langage et société

2016/2 (N° 156)

Varia

De façon exceptionnelle, la revue ne publie pas un dossier thématique mais un numéro Varia. Il se compose d'articles émanant de différentes disciplines :

- les sciences de la communication avec Vincent Mariscal (« Le paradoxe du "langage commun" dans les entreprises : entre horizontalisation et contrôle social des pratiques langagières au travail ») ;
- la sociologie avec Germán Fernández Vavrik (« Négocier la distance institutionnelle. Discrimination positive et interactions dans une salle de classe ») et Fabienne Montmasson-Michel (« Une socialisation langagière paradoxale à l'école maternelle ») ;
- l'analyse de discours avec Marie Veniard (« Manifestations discursives de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés ») et Anne-Laure Kiviniemi (« Figures du discours et rapport de place dans les lettres de Poilus »).

Ce numéro comprend aussi la rubrique Débat : Marc Derycke, « Retour sur 30 ans d'engagement dans Langage et Société ».

<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2016-2.htm>

Parution du premier numéro de la Revue algérienne des sciences du langage (RADSL)

La Revue Algérienne des Sciences Du Langage est un espace numérique d'échange de travaux menés dans les disciplines pertinentes pour ce champ de recherche telles que la sociolinguistique, la didactique des langues, l'analyse du discours, la psychologie cognitive, le traitement automatique des langues (TAL), la traduction, la traductologie, la terminologie, la lexicographie, la lexicologie, l'onomastique, les TICE, etc.

L'objectif est d'offrir aux chercheurs, confirmés ou débutants, ainsi qu'aux praticiens un lieu d'expression, d'information et d'échange accessible à tous grâce à la libre circulation de l'information.

La RADSL s'inscrit dans la lignée des publications scientifiques à accès libre. Le conseil scientifique de la revue comprend des spécialistes connus et reconnus sur la scène scientifique. La procédure de sélection des articles suit scrupuleusement les critères des publications scientifiques : relecture anonyme par le comité de lecture.

Cette revue est la concrétisation d'une collaboration de deux jeunes chercheuses algériennes formées dans le cadre de l'EDAF (Ecole doctorale algéro-française) avec le soutien du Laboratoire de Linguistique, sociolinguistique et didactiques des langues (LISODIL) dirigé par le professeur Taleb Ibrahim Khaoula.

Dr. Wafa Bedjaoui et Dr. Noudjoud Berghout sont les responsables scientifiques de rédaction.

<http://revuealgeriennedessciencesdulangage.e-monsite.com/>

Voix plurielles – numéro 13.1

Sommaire partiel

Dossier – La créativité : enjeux théoriques, disciplinaires et interdisciplinaires (Dir. Isabelle Capron Puozzo)

54-53 – Isabelle Capron Puozzo. « Introduction »

57-75 – Enrica Piccardo. « La diversité culturelle et linguistique comme ressource à la créativité »

76-85 – Marie Potapushkina-Delfosse. « La créativité gestuelle et linguistique des élèves débutant l'apprentissage de l'anglais à l'école primaire »

86-100 – Adriana Teresa Damascelli et Marie-Berthe Vittoz. « Être créatif avec les technologies : enseigner le français de spécialité au niveau Master dans les cours de langues étrangères à l'Université de Turin (UniTO) »

101-112 – John Didier et Florence Quinche. « Concevoir des robots pour développer la créativité des élèves ? »

113-124 – Aude Ramseier et Sabine Oppliger. « Apprendre et pratiquer sa créativité : des dispositifs en actes inspirés de la démarche des arbres de connaissances »

125-137 – Rémi Deslyper. « La créativité développée par la forme scolaire : l'exemple des élèves guitaristes des écoles de 'musiques actuelles' »

138-146 – Sébastien Charbonnier. « La créativité peut-elle devenir un paradigme pédagogique émancipateur ? »

<https://brock.scholarsportal.info/journals/voixplurielles>

Subordonnants et subordination à travers les langues

Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Annie Bertin et Olivier Soutet

Champion, 298 pages

Ce volume constitue le troisième ouvrage collectif résultant des travaux du groupe de Recherche « Conjonctions en diachronie », qui, depuis maintenant plusieurs années, réunit des chercheurs appartenant à diverses institutions françaises et étrangères, soucieux d'explorer, à partir de modèles interprétatifs différents, la notion de conjonction et le fonctionnement d'un certain nombre d'entre elles prises dans des langues diverses. Si la première publication collective (Linx 2008) faisait une place exclusive à l'étude diachronique, la deuxième (Langages, 2013) s'est centrée principalement sur l'examen des limites du champ de la subordination et des phénomènes de chevauchement par exemple avec la coordination ou la parataxe. Le présent volume poursuit cette entreprise mais en l'ouvrant, bien plus que la précédente publication, à la diversité des langues, notamment non indo-européennes

<http://www.honorechampion.com/fr/champion/9165-book-08532935-9782745329356.html>

Valoriser la culture francophone: des stratégies communautaires et identitaires

Sous la direction de : Martine Roberge

PUL, Collection: Culture française d'Amérique Discipline: Histoire Parution: 12 mai 2016 238 pages 30.00 \$

ISBN : 978-2-7637-3003-5

Ce collectif explore diverses facettes de projets de mise en valeur de la culture locale et régionale en contexte francophone; il livre un regard nouveau sur des initiatives et actions culturelles inédites et parfois insoupçonnées vécues dans les petites localités de la francophonie nord-américaine. Loin d'avoir fait le tour de la question sur les enjeux et les défis que posent la réalisation de ces projets en dehors des cadres institutionnels, ces contributions apportent néanmoins des éléments de réponse pour poursuivre cette réflexion sur la création-production de la culture auxquelles les dimensions identitaire et communautaire sont indéniablement liées.

<https://www.pulaval.com/produit/valoriser-la-culture-francophone-des-strategies-communautaires-et-identitaires>

La littérature à l'heure du Printemps arabe

BOUSTANI Sobhi, EL-ENANY Rasheed, HAMARNEH Walid (éd.)

Karthala, 360 pages

Une révolution ou un soulèvement populaire ne peuvent être isolés du contexte culturel et historique dans lequel ils sont nés. Dans une première partie, les auteurs du présent ouvrage se sont donc tournés vers la littérature arabe du XXe siècle pour tenter d'y détecter les prémises de la contestation actuelle, qui auraient préparé plus ou moins clairement les événements capitaux qu'a vécus le monde arabe ces dernières années.

Une deuxième partie aborde les signes de la rupture apportée par le « Printemps arabe » et analyse les textes plus ou moins littéraires qui en sont issus. Il peut s'agir de poésie, de nouvelles, de pièces de théâtre ou même de blogs.

<http://www.karthala.com/lettres-du-sud/3069-la-litterature-a-l-heure-du-printemps-arabe-9782811116491.html>

■ INFORMATIONS - RESSOURCES

TUTORAT

Librement accessible en ligne, **Tutorat – Se former à la relation d'aide par les pairs** est destiné aux tuteurs, qui jouent un rôle de premier plan dans les centres d'aide en français. Le matériel est centré sur neuf capsules vidéos illustrant diverses situations. Il vise à amener les tuteurs en formation à reconnaître les savoirs essentiels à une bonne communication dans la relation d'aide.

<http://tutorat.ccdmd.qc.ca/>

UNIVERSITÉ LILLE 3, 2016-2017, MASTER MENTION « SCIENCES DU LANGAGE », PARCOURS « DIDACTIQUE DES LANGUES : FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE », OPTION « PROFESSIONNALISATION EN DIDACTIQUE DES LANGUES » À DISTANCE (M2)

Présentation générale

L'Université Lille 3 propose une préparation à distance en deuxième année de l'option « Professionnalisation en didactique des langues » du parcours « Didactique des Langues : Français Langue Étrangère ou Seconde » de la mention « Sciences du langage » de master.

Ce parcours vous permettra de devenir des professionnels de l'enseignement et de la didactique du FLE/S. Au cours de votre parcours de master, vous serez formé aux compétences suivantes :

- Analyser situations linguistiques et contextes éducatifs
- Analyser et prendre en compte le développement des productions linguistiques en L2 (oral et écrit)
- Susciter et enrichir les stratégies d'apprentissage, développer la métacognition des apprenants
- Mettre les TICE au service de l'enseignement/ apprentissage et de l'acquisition
- Analyser les évolutions socio-culturelles et économiques de l'enseignement/apprentissage des langues et en diagnostiquer les incidences
- Mettre en œuvre une démarche d'ingénierie de formation en langues et cultures
- Repérer des relations entre les différentes disciplines, autour des faits de classe
- Mettre en œuvre l'analyse réflexive des pratiques d'enseignement/apprentissage des langues
- Mobiliser des capacités relationnelles d'écoute, de conseil et de responsabilité
- Développer l'auto évaluation et l'autoformation

L'option « Professionnalisation en didactique des langues » de ce parcours est constituée de dix Unités d'Enseignement (UE) :

- Pratiques enseignantes : modèles et acquisition
- Cadre théorique et interculturel
- Français sur objectif spécifique
- Formation de formateurs
- Apprentissage médiatisé des langues
- Langue vivante étrangère
- Français langue seconde, langue d'intégration
- Français langue de scolarisation
- Conception de projet en FLE
- Mémoire professionnel

La totalité de ces UE peuvent être effectuées à distance. Vous pourrez donc préparer votre master 2 à votre rythme, sur une ou deux années, en choisissant le nombre d'UE que vous souhaitez préparer chaque année (vous ne pouvez cependant valider l'UE « Mémoire professionnel » qu'après avoir validé les neuf autres UE). Si vous êtes salarié.e à temps plein, nous vous conseillons vivement de préparer votre master 2 sur deux ans car le rythme est relativement soutenu.

Cette formation à distance se fera sur un support plate-forme et utilisera un ensemble d'outils multimédia (vidéos, applications numériques, forums, etc.) visant à vous former au mieux aux démarches et enseignements proposés, notamment en favorisant les interactions au sein du groupe d'étudiants de même qu'entre les étudiants et leurs enseignants. La totalité de la formation se fera à partir de la plate-forme pédagogique. Vous n'aurez donc pas à vous déplacer, que ce soit pour les cours, les travaux de groupe ou les évaluations.

Modalités de candidature et d'inscription

Candidat.e.s ayant validé la première année du parcours DDL-FLE/S de Lille 3 :

- Avoir obtenu au moins 14/20 au mémoire de M1.
- Produire un projet de mémoire professionnel (projet d'ingénierie pédagogique en didactique du FLE) validé par un des enseignants-chercheurs dont le nom figure sur le dossier de candidature.

Autres candidat.e.s :

- Pouvoir faire la preuve d'une expérience d'enseignement ou de responsabilités pédagogiques ou éducatives de cinq ans dans le champ du Français Langue Étrangère, en France ou à l'international.
- Produire un projet de mémoire professionnel (projet d'ingénierie pédagogique en didactique du FLE) validé par un des enseignants-chercheurs dont le nom figure sur le dossier de candidature.
- Remplir une demande de validation d'acquis à joindre au dossier de candidature.

Tous les dossiers sont étudiés par une commission pédagogique qui tiendra compte notamment de la qualité du parcours des candidats et de la pertinence de leur projet de mémoire.

Date limite de réception des dossiers de candidature, le cas échéant accompagnés du formulaire de validation d'acquis : 15 juin 2016 (pour un examen à la première commission fin juin). En fonction du nombre de places restées vacantes à l'issue de cette première commission, une seconde commission pourra se tenir

début septembre (date limite de réception des dossiers : 1 septembre). Nous ne pouvons toutefois pas vous garantir que des places resteront vacantes à l'issue de cette première commission, et vous conseillons vivement d'envoyer votre dossier sans attendre.

Après l'acceptation de votre dossier par la commission pédagogique, votre inscription suivra deux étapes :

(i) inscription administrative auprès de l'Université Lille 3 (inscription en ligne sur le site de l'université)

(ii) inscription auprès du Service d'Enseignement À Distance (SEAD) de Lille 3.

Retrouvez l'ensemble des conditions d'accès au parcours, ainsi que les dossiers de candidature sous :

<http://www.univ-lille3.fr/ufr-humanites/sciences-langage/formations/masters/fle-lve/>

Tarifs

Aux frais d'inscription à l'université s'ajoute un montant de 30 euros pour chaque UE suivie (soit 300 euros si vous vous inscrivez aux 10 UE).

Contacts

Contact administratif SEAD : dominique.leconte@univ-lille3.fr, nathalie.lecocq@univ-lille3.fr

Contact administratif département des sciences du langage : anne.martel@univ-lille3.fr

Contact pédagogique : sophie.babault@univ-lille3.fr